

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA.

LA REUNION DE CE SOIR

Une œuvre nouvelle — En pays inconnu

M. Bourassa fait ce soir, au bénéfice des Sœurs de l'Immaculée Conception, une conférence sur les œuvres canadiennes d'apostolat à l'étranger. La jeune congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception n'est encore pleinement connue, croyons-nous, que d'un petit nombre de gens. Comme ses sœurs, elle a travaillé, elle s'est dévouée, elle s'est sacrifiée dans l'ombre. La très grande distance qui sépare du pays son champ d'apostolat a aidé à maintenir autour d'elle une sorte de voile. C'est à peine si, de temps à autre, une lettre, une brochure, un discours sont venus projeter un rayon de lumière sur l'œuvre admirable que ces petites Canadiennes opèrent sur les lointains rivages de la Chine. La dernière épidémie d'influenza nous les a montrées ici même veillant au lit de souffrance des pauvres Chinois. Quelques observateurs ont pu, avec leurs collaborateurs et collaboratrices laïques, devenir l'étendue de leur dévouement quotidien auprès de ces étrangers.

Cela est assez sans doute pour éveiller la curiosité de ceux qui veulent se renseigner, mais en dehors des autorités religieuses, encore une fois, qui connaît vraiment la somme de travail qui trouve, dans le couvent du chemin Sainte-Catherine, impulsion et direction? Au fait, qui connaît les œuvres de nos congrégations d'hommes et de femmes, non seulement ici, mais à l'étranger? Certains sans doute ont une vue assez complète des travaux de telle ou telle société, mais de l'ensemble?

C'est cette synthèse que le directeur du *Devoir* tentera ce soir d'opérer au moyen de statistiques qui couvrent l'histoire de l'apostolat canadien-français depuis la cession du pays à l'Angleterre. Nous croyons que, même pour ceux qui soupçonnaient l'importance des œuvres canadiennes-françaises d'apostolat à l'étranger, il y aura là des surprises. Nous ne savons pas à quel point nous avons été victimes de notre apathie et de la sublimine conspiration du silence que les congrégations ont organisée autour de leurs œuvres.

La réunion de ce soir a, de fait, un double objectif : apporter un secours matériel à une congrégation qui en a un pressant besoin; faire connaître l'admirable travail que nos communautés poursuivent depuis si longtemps en dehors de nos frontières et que les Sœurs de l'Immaculée Conception continuent aujourd'hui jusque chez les lépreux de l'Extrême-Orient. Pour cette double raison, nous prions nos lecteurs d'être nombreux au Monument national. Ils trouveront à s'instruire en faisant une œuvre de la plus haute charité.

Sur ce dernier point, l'émuante lettre qu'écrivait, le 11 octobre dernier, Mgr l'Archevêque de Montréal qui sait bien, lui, ce que font les petites Sœurs de l'Immaculée Conception, nous apporte le plus vif, le plus pressant encouragement. "Nos héroïques missionnaires canadiennes, les Sœurs de l'Immaculée Conception de Montréal, savent des âmes et soignent de pauvres lépreux en Chine, écrivait Sa Grandeur. Elles sont sur cette terre lointaine l'honneur et la gloire de notre pays. Pour répondre au Christ qui les appelle, elles n'ont reculé devant aucun sacrifice. Elles se sont données tout entières à ce qu'il y a de plus malheureux et de plus abandonné sur la terre. Elles ne se plaignent ni de leurs labeurs, ni de leurs souffrances. Mais elles sont pauvres, et le manque de ressources les empêche de se dévouer au gré de leur désir. Des amis généreux vont solliciter des secours pour elles. Donnons-leur donc un peu de notre or ou de notre argent, pour les belles œuvres de miséricorde et de zèle auxquelles elles-mêmes consacrent toute leur vie. Nous aurons ainsi notre part dans leur admirable apostolat, et nous offrons les bénédictions du ciel sur nos foyers et sur notre patrie." On ne saurait ajouter à la force entraînante de ces paroles. Nous dirons simplement : Que chacun se demande en outre ce qu'il a à apprendre par l'une des parties les plus magnifiques de notre héritage religieux et national, et si le thème que traitera l'orateur n'aura pas pour lui, dans une large mesure, l'attrait et le charme d'un voyage en pays inconnu.

Et, dans cette émouvante excursion hors de nos frontières, ce sera encore et toujours la vie canadienne que nous sentirons palpiter : la meilleure et la plus haute, celle qui s'est tout entière donnée pour les œuvres divines, qui poursuit sur tous les continents les gestes du Christ par les Francs.

Omer HEROUX.

UNE SUSCEPTIBILITÉ INJUSTIFIÉE

D'OU VIENNENT LES VICTIMES DU VICE?

Le Comité des Seize est violemment pris à partie. Le maire, publiquement, dans un discours qui a été reproduit et dont certains passages eussent fait rougir un corps de garde, a reproché à cette organisation de faire du tort à la réputation des filles d'ouvriers et d'avoir mis en circulation des obscénités. Par contre, on en veut au seize, en dehors de la ville, d'avoir constaté que bon nombre de filles viennent de la campagne. Nous n'avons pas à défendre le comité; cependant, il n'est que juste de faire observer que son rapport n'a pas eu, de par leurs soins du moins, toute la publicité dont a joui la dénonciation de M. le maire; qu'il n'a été remis qu'en mains sûres; que s'il exagérait la mauvaise réputation de Montréal, le maire ne l'améliore pas en déclarant ses citoyens absolument incorrigibles et incapables de se passer de maisons de tolérance. De plus, comme, en certains quartiers, on nous a reproché d'avoir repris en l'ampififiant peut-être le passage du sujet des campagnes, nous sommes bien contraint de nous défendre nous-même de ce que l'analyse du rapport des seize nous a entraîné à écrire.

Un prêtre nous avait confié "qu'un grand nombre de filles viennent de la campagne et de très loin; du bas du fleuve et de la Gaspésie." Un journal de Québec nous reproche de n'avoir pas vérifié aux sources cette "calomnie". Nous avouons d'abord que nous n'avons pas cru que ce fut la seule calomnie. Le prêtre qui nous confiait ce que nous avons rapporté plaigait amèrement les pauvres filles exploitées qui étaient tombées entre les mains des profiteurs du vice, loin de la famille et loin du clocher natal. L'isolement était à son avis la cause principale de la faute, et il voulait, autant que possible, que la triste expérience de ces victimes ne fut

victimies viennent du bas du fleuve et de la Gaspésie. Notez au surplus que toutes les filles ne passent pas par chez nous et qu'il en est un bon nombre qui se dirigent sur des endroits moins austères."

Les religieuses travaillent de toutes leurs forces, au relèvement des malheureuses qui échouent chez elles; elles y réussissent dans un très grand nombre de cas. Mais leur expérience leur a appris que la première faute est souvent le premier anneau qui enchaîne définitivement à la prostitution.

Il n'est pas inopportuniste de nous défendre d'avoir calomnié les districts ruraux, surtout au moment où l'on s'apprête à une campagne qui doit donner l'éveil en ces milieux. Quant au maire, s'il s'était mieux informé des constatations faites par le Comité des Seize, il aurait trouvé que l'on n'attaque pas ou peu les filles d'ouvriers (jamais nominalement) puisque l'on montre que l'avenue ordinaire de la prostitution c'est l'isolement de la ville, la pension libre, ou la domesticité sans surveillance suffisante, toutes situations où ne se trouvent pas employées, sauf très rares exceptions, les filles de citadins.

Les campagnes, excellentes chez elles, dans le milieu sain de la famille et du village natal, sont en sécurité. Tous les efforts devraient tendre à les y garder. Les journaux qui se sont offensés de la force de l'entrevue d'un prêtre bien intentionné, s'attireraient la reconnaissance de tous les sociologues sincères, en faisant connaître dans les régions où ils pénètrent les dangers de la grande ville pour la fille isolée, et en travaillant à enrayer le mouvement de dépeuplement qu'ils ont à cœur autant que nous, nous n'en doutons pas.

Louis DUPIRE.

P. S. Nous n'avions pu voir notre informateur hier; nous réussons à l'atteindre ce matin, quand cet article est écrit; il nous déclare que, d'après sa propre expérience qui est grande, il ne craint pas d'affirmer que 80 pour cent des filles sont originaires de la campagne.

BILLET DU SOIR

PREMIERE NEIGE

A ma petite sœur Claire.

Pour Noël et le jour de l'An. Comme il faut que chacun s'affaire, Sœur, à la maison Frimas frères, La première vente de blanc.

Couvrant d'un albe scapulaire Les édifices corpulents. La neige d'un geste dolent Catinement baise la terre.

Pour inaugurer la saison, Servant de maison en maison, Bonhomme Hiver vient mouler

De la farine sur les toits; Et les gens regardent, narquois, Montréal qui se poudre

Philippe PANNETON.

Chronique d'Ottawa

LE SORT DES MINISTRES UNIONISTES

Ottawa, 4 décembre.

La note dominante d'aujourd'hui, c'est la mauvaise organisation du retour des soldats, et tout le monde peste contre le gouvernement, qui n'a pas su prendre les mesures nécessaires à la réception des deux milliers d'envois, femmes et enfants compris, qui sont arrivés par le *Metagama*. Les contingents d'Ottawa et de Toronto ont rejoint ces deux villes sans personne d'officiel pour les recevoir à la gare, et en cette dernière ville, les choses se sont compliquées de ce que près de deux cents femmes y sont arrivées à quatre heures du matin et ont dû pour la plupart passer la journée dans la gare sans que personne s'occupe d'elles. Les autorités municipales renvoyaient la responsabilité au ministère de la Milice, dont les officiers répandaient : "Nous n'avons pas d'ordres". Or, ces femmes de soldats venant rejoindre ou attendre leurs maris, avaient passé la nuit dans un convoi dont quelques voitures manquaient d'éclairage, et beaucoup avaient dû passer la nuit blanche, tellement il faisait noir, pourraient-elles; mais au moins comptaient-elles se reposer à Toronto et se restaurer à l'aube, en attendant les trains divers à destination de l'Ouest ou du nord-Ontario. Il faut remarquer que plusieurs mettaient le pied au Canada pour la première fois, ayant épousé outre-mer quel-que jeune conquérant canadien devant arriver cette semaine par un autre bateau, mais dont les parents ne connaissent pas encore la compagnie. L'une d'entre elles, mariée depuis plus longtemps, avait quatre jeunes enfants, qui rechignaient sur le banc de la gare, vers neuf heures du matin, c'est-à-dire cinq

heures après leur arrivée dans la Ville-Reine; celle-là avait manqué le train de dix heures du soir pour l'Ouest, et en avait encore pour toute la journée à attendre le suivant. Et pas un guide, pas un officier, pas un conseil; à peine un clergyman a-t-il pu en abriter une quinzaine, tandis que les autres restaient dans la gare. Et il faut savoir ce que c'est qu'une heure d'attente en gare de Toronto, dans les odeurs presque séculaires de cette vieille baraque que l'on aurait dû jeter bas il y a un quart de siècle et où les courants d'air viennent de tous les points de l'horizon enrhumer le voyageur. On conçoit la mauvaise humeur des victimes du public, et par ricochet des journaux, qui sont pleins de cette aventure. Il paraît que les autorités militaires se sont ressaisies et prendront soin des autres qui viendront; mais on a eu là une bonne illustration du problème aigu qui se pose, et dont la difficulté ne diminuera pas du fait qu'un lieu de deux ans, ce n'est qu'une douzaine de mois que prendra, à ce qu'on dit maintenant, le rapatriement de tous nos soldats. Déjà, la liste des sans-travail s'allonge chez l'association des Vétérans, et l'on prie les patrons en quête de main-d'œuvre de s'y adresser, ce à quoi ils se semblent pas aussi empressés qu'on s'y attendait. Il faut d'ailleurs noter que pas encore commencé pour de bon à se diriger vers nos bords!

M. CARVELL S'EN IRAIT?

Les journaux en ont oublié du coup les questions politiques, au profit de celle, prédominante, du cabinet et du sort qui l'attend d'ici quelques mois, sinon plus tôt encore. On a réglé d'un commun accord que M. Carvell ne démissionnera pas maintenant, mais qu'il attendra la signature définitive de la paix et le retour de sir Robert Borden, après quoi il retournera à ses chères coopératives. Celles-ci pourraient bien lui servir d'un tremplin puissant, et l'on a de plus en plus l'impression que ce grand garçon à l'œil limpide n'est pas apparu sur la scène la plus en vue du pays sans avoir un rôle à jouer qui l'étonnera peut-être lui-même.

Le deuxième dont on prédit la retraite éventuelle, c'est M. Frank Carvell, qui affecte la désinvolture propre aux gens qui comptent partir bientôt et ne se soucient pas de se faire des amis là où ils ne seront plus demain. Le ministre des Travaux publics a envoyé paître la population de la capitale, dans sa réponse à une protestation courtoise du maire d'Ottawa, M. Fisher, contre l'érection d'une bâtisse en bois, réputée inflammable selon les règlements municipaux; une petite polémique aigre-douce s'est échangée, reproduite avec empressement par les journaux locaux, dont l'un, aujourd'hui, prend violemment le ministre à partie et lui dit que l'embellissement de la capitale ne doit pas être le souci exclusif de la population locale, mais que tout le Canada y est intéressé, et qu'il sied mal à un ministre de l'ignorer. En un mot, M. Carvell a une mauvaise presse, et semble s'en soucier comme de sa première cause. On assure dans l'intimité qu'il aurait déclaré à un ami, il y a quelque temps, qu'il va quitter prochainement la vie publique, et se retirer dans sa petite ville de Woodstock, où il a des intérêts financiers à surveiller.

Ce geste à la Cincinnati étonnerait beaucoup de monde, à commencer par ses anciens amis libéraux, qui savent bien qu'un jour, sir Wilfrid Laurier, alors premier-ministre, aurait offert une judicature à son ami Frank, tout en lui disant bien qu'il espérait la lui voir refuser. De l'un ou de l'autre partis, M. Carvell serait bien nommé juge à la première occasion, et c'est probablement ce que signifie son attitude détachée et ses projets ostensibles de retour à la terre nourricière.

LE CAS DE M. MACLEAN

Un autre dont personne ne semble s'attendre à la disparition, c'est M. A. K. MacLean, entré dans le cabinet il y a un an, un peu par chance, et qui semble s'y être acclimaté plus solidement que plusieurs autres plus brillants, par ses façons tranquilles et laborieuses, qui lui ont valu plusieurs charges occasionnelles dont il semble s'être bien tiré. La plus en vue fut son remplacement de sir Thomas White, pendant toute la dernière session, et la moins importante n'est pas celle de président du sous-comité du cabinet pour le rapatriement et la reconstruction, qui lui donnent des devoirs importants. Sans se fatiguer, sans jamais avoir l'air pressé, l'ancien critique financier de l'opposition fait son chemin et ne paraît pas s'être fait encore un seul adversaire parmi ses collègues ou ceux avec qui il s'est trouvé en relations. Son comité siège presque chaque jour et l'on a l'impression que s'il s'y fait du tâtonnement et des faux départs, au moins la besogne n'est pas négligée et qu'un esprit attentif y veille. Cette semaine même, nous croyons savoir que ce comité prendra en considé-

ration le projet considérable moussé par le Conseil honorifique de l'Institut de Recherches scientifiques, les espérances sont presque aussi grandes que le nom. Depuis un temps assez long, cet institut est en instances auprès du cabinet, via le sous-comité MacLean, pour obtenir un fort subside, s'élevant à plusieurs centaines de mille dollars, pour créer des laboratoires variés sous un même toit, situé à Ottawa, dans la campagne environnante probablement. On imiterait ainsi plusieurs autres pays, en particulier l'Allemagne, qui a profité beaucoup pendant la guerre des découvertes faites à son Ecole technique supérieure de Charlottenburg, près de Berlin. Incidemment, nous trouvons dans une récente livraison du *Correspondant* le renseignement suivant, qui confirme bien ce que l'on disait de l'organisation allemande en recherches scientifiques, que veulent imiter nos manufacturiers et l'Institut dont nous parlons.

Après avoir cité l'Institut allemand des inventions, fondé à Gießen en mars 1918, puis en mai suivant la Société de recherches sur les méthodes scientifiques de travail et d'exploitation, l'auteur de cette étude ajoute : "Le Comité de la Société du Kaiser Wilhelm pour l'encouragement des sciences pousse sans cesse à la création de nouveaux instituts de recherches; Instituts de recherches sur les charbons, dont le siège doit être en Silésie; sur la sidérurgie, sur les métaux, sur la biologie, sur les textiles. Toutes ces créations ont été décidées au mois de janvier 1918."

Ces instituts sont très largement dotés; l'Empire, les États confédérés, les villes et l'initiative privée rivalisent à cet effet de zèle et de générosité. Ainsi l'Institut de recherches sur les métaux sera installé à Berlin et coûtera de 8 à 10 millions de marks. L'Institut de recherches pour l'industrie textile, créé à Chemnitz, reçoit du royaume de Saxe une allocation initiale d'un million de marks, plus une subvention annuelle de 100,000 marks, etc., etc."

C'est un exemple que veut suivre, toutes proportions gardées, l'Institut de recherches scientifiques et industrielles canadien, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Le sous-comité MacLean prendra probablement cette semaine une décision importante à cet égard; il est à croire que le public ne désapprouvera pas une allocation substantielle, pourvu qu'il soit assuré que le pays en retirera des résultats équivalents. Et il ne doit pas y avoir de raisons pour que nous n'en obtenions pas d'aussi satisfaisantes que l'ont fait les autres pays jusqu'à présent.

Ernest GILDEAU.

LES EXPLICATIONS DE M. TREMBLAY

Elles sont plausibles, mais pas à l'honneur de ses facultés administratives. Il est évidemment perdu dans la nouvelle administration qui lui est échue. Pour arriver à un gâchis comme il s'en est rarement vu, il s'est donné une peine énorme. Ce ne sont pourtant pas les enquêtes sur le passé des hauts fonctionnaires qu'il a nommés qui ont pris la plus grande partie de son temps; non plus que la réfutation des accusations portées contre ses principaux subalternes et contre lui-même. Il y répond pour la première fois en commençant par la dernière en date. Nous espérons maintenant qu'il ne s'arrêtera pas en si bonne voie, mais qu'il continuera de fournir des explications au public qui les attend anxieusement. Il va aussi demander sans doute, comme sa responsabilité de chef de département s'y oblige, à ses subalternes de l'imiter.

L. D.

BLOC - NOTES

Sur M. Wilson

M. Wilson, dès avant son départ pour l'Europe, a entendu plusieurs hommes politiques le critiquer. La *New Republic*, un des périodiques qui sont le plus sympathiques à ses idées, analyse ainsi les reproches qu'on lui fait : "Le président commence à payer la rançon qu'il devait payer à cause de la façon singulière dont il a gouverné le pays pendant la guerre. Il a eu pour méthode de travailler à une fin démocratique saine par des moyens qui, en différentes circonstances, ont été coercitifs et autoritaires. Il s'est servi des sentiments patriotiques d'un des peuples les plus patriotes de la terre pour unir la nation sous sa direction, pendant le conflit; mais l'unité qu'il a ainsi obtenue a été artificielle et forcée. Il n'a jamais suffisamment partagé ses responsabilités avec ceux de ses concitoyens qui avaient droit de la partager, il n'a jamais acquis le concours loyal des gens dont il avait le plus besoin d'être aidé. Maintenant que la guerre est finie, cette unité forcée disparaît; et il reste dangereusement isolé juste à l'heure où des ennemis aussi

entêtés et aussi hostiles que les Allemands contestent le succès de sa politique. Son parti est mécontent; le parti républicain est agressif et mal disposé; les libéraux qui ne sont pas partisans politiques lui en veulent de sa répression inutile et dure de la liberté d'opinion; le congrès en bloc ressent vivement le refus du président de consulter ses chefs pendant la guerre; la bureaucratie créée pendant notre campagne militaire n'a pas la confiance qu'elle devrait avoir; le peuple comprend difficilement pourquoi M. Wilson s'est entouré d'administrateurs inférieurs; il lui garde rancune du fait qu'il a souvent manqué d'avoir confiance dans l'opinion publique. Enfin, et c'est ce qui est le plus important, il est trop clair que les compatriotes du président n'ont pas compris le sens de sa politique internationale. Il n'a pas réussi à former même parmi ses gens un corps d'opinion publique qui saisisse l'importance d'une logique des nations et des obstacles qui s'opposent à son existence, de même que la nécessité d'assumer de graves obligations dans l'avenir. La suppression de la discussion et la stagnation d'idées qui s'en est suivie et que le gouvernement a favorisée ont empêché le peuple américain d'acquiescer une connaissance assez étendue du sens de leur grande entreprise."

Les salaires

La fin de la guerre et de la période de travail intense dans les usines de munitions pose tout de suite la question des salaires. Ils ont été très élevés dans plusieurs industries, depuis 1915, si tôt que les commandes de matériel ont commencé d'affluer. Maintenant que les choses rentrent en quelque sorte dans l'ordre normal et que la démobiliation va jeter sur le marché du travail des milliers et des milliers d'hommes, les salaires subiront-ils ce qu'ils sont ou vont-ils subir une baisse? Les ouvriers en tiennent pour l'échelle des gages établie depuis 1915. Les patrons, plus confiants d'obtenir des hommes tant qu'ils en voudront, veulent maintenant payer des salaires plus bas. Ainsi, à Toronto même, ces jours-ci, trois grandes compagnies industrielles, la *Polson Iron Works Co.*, la compagnie *Dominion Shipbuilding* et la *Toronto Shipbuilding Co.* en appellent déjà de l'arrêt d'un bureau de conciliation qui leur ordonne de payer 64 sous de l'heure à des charpentiers. "Maintenant que l'armistice est signé et que la paix s'en vient, les gages ont tendance à diminuer plutôt qu'à augmenter", disent ces trois maisons. Ce sera là un des points les plus difficiles à trancher, d'ici quelques années. L'ouvrier acceptera-t-il difficilement, tout comme il n'importe quel salaire, une diminution de prix de son travail. Mais s'il en tient pour un salaire de plus en plus élevé, le coût de la vie s'en ressent pour tout le monde, il reste élevé, il devient plus cher. Il y a là une difficulté d'ordre économique qui pourrait provoquer des graves sécheresses chez nous, et avant longtemps.

Dans notre province, l'épidémie a causé 13,000 morts, en un mois. C'est bien plus que la guerre, qui a duré au delà de cinquante mois, nous a pris d'hommes. Aux États-Unis, d'après Washington, l'influenza a tué 350,000 personnes, quand la guerre européenne n'a pas tué ou blessé plus de 240,000 soldats américains. Les épidémies qui marchent avec la guerre sont plus meurtrières qu'elles et autrement foudroyantes.

Nos voies ferrées

Depuis quatre ans, nos voies ferrées ont souffert de très peu entretenues comme en temps de paix. Aussi se sont-elles détériorées, tant par suite du manque d'entretien que du trafic intense qui s'y est fait. Maintenant que nous n'avons pas à expédier outre-mer et en toute hâte des milliers et des milliers de soldats et des millions de tonnes de vivres et de munitions, il faut songer à la rectification de notre régime ferroviaire. L'État canadien fournira du travail aux aciéries, emploiera des milliers d'hommes et, de la sorte, devra faciliter un tant soit peu le problème ardu de la démobiliation et des sans-travail qu'elle peut faire.

Parler et payer

"Talking in millions is easy, but paying in millions is a very different thing", écrit le *Globe*. C'est tout à fait cela. Pendant la guerre, nous avons parlé de dépenser, nous avons dépensé millions et millions. Il va falloir maintenant payer des millions d'impôts et de taxes de tout genre. Ce sera plus dur, moins agréable, surtout pour les profiteurs de guerre, si le fisc leur fait un tant soit peu rendre gorge. Le fera-t-il?

L'emploi du sucre

Les Allemands ont, paraît-il, découvert un procédé pour fabriquer de la glycérine avec du sucre. C'est ainsi qu'ils ont pu avoir pendant la guerre toute la glycérine nécessaire à la fabrication des explosifs, — et il en faut. Il est heureux que si les Alliés se mettaient à user du procédé allemand, notre ration de sucre, déjà minime, fondrait pour de bon; c'est le temps de le dire.

M. Borden et la paix

Le *Journal d'Ottawa* apprend à ses lecteurs — les notes le savent déjà depuis longtemps — que M. Borden n'a pas encore réussi à obtenir la représentation du Canada à la conférence de Versailles. Et pourtant M. Borden est parti il y a maintenant un mois pour "s'en aller à la conférence de la paix", a dit la presse ministérielle, dans le temps. Le *Journal* veut que le gouvernement canadien lui porte secours "en signifiant très clairement aux autorités impériales, et de façon convaincante, que les gens au Canada, s'attendent à une représentation directe et rien moins que cela". Il ajoute : "Le Canada n'a aucune raison d'hésiter à appuyer de toutes les façons possibles. Nous pourrions certes nous fier aux autorités impériales pour faire valoir notre point de vue à la conférence; mais là n'est pas le point. Le Canada, dès le premier mouvement de l'Allemagne, est entré en guerre par la volonté seule et exprime des Canadiens et de l'avis de son propre gouvernement. Il a donné un effort militaire particulièrement individuel. Les victoires de l'armée canadienne, pendant les quatre dernières années, ont été de grands facteurs de la victoire finale. Trois pays seulement, chez les alliés, ont donné pour la défaite de l'Allemagne plus de vies que les Canadiens. — la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, — et ont accompli dans l'effort fait pour briser la machine militaire teutonne plus que les troupes canadiennes. Le Canada considère qu'il a droit à participer à la conférence finale de la paix d'une façon proportionnée à celle qu'il a prise à la victoire définitive." Tout cela est excellent et somme très bien. Mais le mal, c'est que ce n'est pas la Grande-Bretagne seule qui établit la liste de représentation au congrès de Versailles. Les autres nations y sont aussi pour quelque chose. Et si elles décident que seules des nations indépendantes, des vraies nations, doivent se réunir autour de la table de paix, nous attendrons dans les couloirs.

L'aide à la France

Le généralissime américain Pershing relate dans une pièce que les journaux publient aujourd'hui l'aide que l'armée française a donnée à ses soldats, débarqués précipitamment et sans grande préparation sur le sol français, en 1917. Ainsi, le gouvernement français a fourni aux premières armées américaines, des canons, des mortiers et de l'artillerie, pour trente divisions. Même à la date de la signature de l'armistice, les Américains manquaient encore de plusieurs pièces d'artillerie fabriquées aux États-Unis; ce sont les Français qui les leur ont fournies. Également, les Américains ont dû se servir d'aéroplanes français jusqu'en août 1918, n'ayant pu recevoir assez d'aéroplanes américains avant ce temps. Les Français leur ont aussi fourni des chars d'assaut (*tanks*). Le général Pershing ajoute qu'au moment où l'armistice s'est signé, les canons, les aéroplanes et les tanks de fabrication américaine lui arrivaient en assez grand nombre pour rendre bientôt les troupes des États-Unis matériellement indépendantes de l'aide française. Jusque là, Paris a fourni beaucoup de matériel de guerre à ses alliés, aux Anglais comme aux Américains, quoique en moindre quantité. Pendant ce temps la France subissait plus que quiconque le choc des armées allemandes. L'effort de la France a donc été des plus considérables, si l'on tient compte de tous les domaines où il s'est manifesté, et de l'appui que la France a donné aux autres nations en enravant la marche des Teutons tandis qu'elles se préparaient pour le choc définitif.

G. P.

POUR LES COMMERÇANTS

Certains commerçants ont eu déjà l'heureuse pensée d'offrir à leurs clients, comme hommage à l'occasion des Fêtes, l'*Almanach de la Langue Française*.

C'est un exemple excellent et qui devrait se multiplier. A ceux qui achètent quelques centaines d'exemplaires, les éditeurs donnent l'avantage d'inscrire, gratuitement, sur la couverture l'hommage de telle maison.

L'*Almanach* sera mis en vente aux premiers jours de la semaine prochaine. Prix : 20 sous l'exemplaire, 85 le cent, 810 le mille, frais de port en plus.

Adresser les commandes au Secrétaire de la Ligue des Droits du français, 32, immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

LES LETTRES DE FADETTE

La quatrième série des lettres de Fadetle aux lectrices du *Devoir* est à la veille de paraître. Les deux premières séries sont épuisées; la troisième, qui se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, est à la veille de l'être. La quatrième se vendra le même prix que la troisième, au *Devoir* et dans toutes les bonnes librairies de la province.

LA PAGE DE FADETTE

La *Page de Fadetle* est fortement remise à samedi.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à fournir le papier, de l'encre, un timbre-poste et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien et prendre note définitivement.

LACOLONISATION DU MANITOBA

LA RIVIERE ROUGE

C'est M. Bourassa qui a récemment écrit (Action française, oct.) : "Soyez de très rares exceptions, la classe la moins propre à fournir de bons colons pour les terres neuves", ce sont les habitants des vieilles paroisses, ceux surtout des campagnes riches, planes, qui vivent depuis des générations sur des terres toutes labourées, fougères et clôturées. Le peu qui s'aventurent dans la forêt jouissent les plus saines recues à l'armée des malcontents, des critiques, des découragés. Ils sont aussi peu propres à la culture des "terres neuves", pleines de pierres et de souches, qu'à déboisement et au défrichement. Ceux-là ou leurs fils, s'ils sont forcés de vendre leur terre pour se mettre plus au large, réussissent beaucoup mieux dans les plaines toutes défrichées de l'Ouest."

Déjà, en 1884, le vaillant apôtre de la colonisation du Nord, Mgr Labelle, s'exprimait d'une manière identique lorsqu'il écrivait à un journaliste du Manitoba : "Si l'on pouvait diriger ces bons colons vers l'Ouest, il me semble que la prairie irait mieux à ces jeunes gens que la hache". Plus tard, le même curé de Saint-Jérôme faisait cette confession à Mgr Languin, que celui-ci aimait à répéter : "Je suis vieux maintenant; mais si j'étais plus jeune, je sens que c'est vers le Manitoba que je devrais diriger tous mes efforts".

En effet, le sentiment et le patriotisme ne doivent point seuls guider les pas de l'émigrant. La volonté des gens, ni leurs aptitudes ne doivent être forcées, il leur faut en perspective les avantages matériels. Autrement, en présumant trop de leurs forces, on s'expose à des mécomptes, à des insuccès, à des pertes pour la nationalité.

N'est-on pas déjà vu, dans le passé, des colons désirant sincèrement s'attacher à leur pays, se jeter avec ardeur dans la forêt? La rudesse des travaux excédait leurs forces. La conséquence fut qu'ils allèrent ou retourneraient aux États-Unis, pour n'en plus revenir. Ils sont perdus pour le Québec, ils sont perdus pour le Manitoba, qui les aurait peut-être retenus; ils sont perdus pour le Canada, et avec eux, leurs enfants.

Les "plaines" manitoïennes, d'exploitation si facile, d'une fertilité si incontestable et d'un rendement si prompt, offrant des chances de succès si nombreuses, conviennent mieux que les forêts de Québec à ceux de nos gens qui veulent quitter leurs "vieilles paroisses".

Qu'il me soit permis, ici, de donner incidemment, un conseil à nos compatriotes des États-Unis. Qu'ils examinent bien si la vie qu'ils ont menée depuis quelques années ne les a pas déshabitués des rudes travaux du défrichement, et s'ils ne sont pas plus aptes à coloniser un sol en prairie, qui ne demande point de grands efforts, qu'un terrain boisé.

A nous, Manitobains, il paraît superflu d'insister beaucoup sur nos avantages, tant ces avantages sont manifestes pour tous ceux qui ont séjourné au Manitoba, ou l'ont simplement visité. Il n'y a pas un voyageur qui, à la vue de ce sol et des moissons qui l'ont produit n'en ait exprimé sa surprise, et n'ait avoué que la réalité dépassait les notions qu'il s'était formées à cet endroit.

"Le Manitoba et le Nord-Ouest du Canada forment la terre promise du peuple canadien-français", disait, en 1887, un français, M. Bodard, secrétaire général de la "Société française d'immigration".

Et vers la même date, M. Clavard-Jeanne, cet ami si distingué du Canada, si judicieux dans ses appréciations, écrivait : "Le grand avenir est au Manitoba et au Nord-Ouest".

Étayons toutefois nos assertions de quelques chiffres : Le dernier rendement du blé sur la Rivière-Rouge a varié généralement entre 35 et 40

minots. Des cultivateurs ont eu une moyenne de 50 minots à l'acre. Certain terrain, dans ma paroisse en a rapporté 75 à l'acre. Nous avons eu du 98 minots, en avoine, à l'acre, du 72 en orge et du 525 en patates. Ajoutons que le rendement de 1915 avait été d'une façon générale, supérieur à celui-ci.

Néanmoins, ce serait commettre une grave erreur que de faire de ces exemples la base d'un calcul. D'ailleurs, abondantes récoltes prouvent indubitablement la fertilité du sol. Mais ce même sol ne donnera pas toujours, ni à tous, les mêmes revenus. Les saisons ne sont pas toujours également propices; tous les cultivateurs n'ont pas la même conduite, le même amour du travail, les mêmes aptitudes.

Qui ne connaît encore la réclame faite ces jours derniers, dans tous les journaux du pays, avec le nom de ce fermier canadien-français du Manitoba qui a payé comptant \$100,000 à l'Emprunt de la Victoire?

Sont-ils nombreux les fermiers, dans le reste du Canada, qui peuvent en faire autant?

Quel est le pays au monde, où l'agriculture paye autant que dans le Manitoba?

Afin d'assurer aux cultivateurs le moyen de se procurer de l'argent, le Gouvernement du Manitoba a pris des mesures très avantageuses; et tout nous fait croire qu'il se propose d'offrir sous peu de plus grandes privilèges encore. Des prêts à longue ou à brève échéance sont faits aux fermiers.

Ces prêts à 6% devront d'abord satisfaire aux charges et embarras qui affectent déjà le titre de la terre, le reste de l'emprunt sera ensuite employé pour fins agricoles et pour améliorer ces moyens de production.

En plus, au printemps, le Gouvernement, par l'intermédiaire de la municipalité, fournit aux cultivateurs, à un taux raisonnable, l'argent nécessaire à l'achat des grains de semence.

Le climat du Manitoba est des plus sains et des plus vivifiants du globe, ce qui s'explique surtout par l'absence d'humidité. L'air y est pur et l'atmosphère limpide. En été, la chaleur est intense, les nuits toujours fraîches, et on n'y voit pas ces suites de jours sombres comme ailleurs en Amérique.

L'automne, saison souvent si triste et si mélancolique, dans d'autres pays est au Manitoba sec et superbe. Il reçoit ces teintes qu'on ne voit nulle part ailleurs. C'est aux mois de septembre et d'octobre qu'il est agréable de voyager dans la prairie; le temps alors n'est ni chaud ni froid; on respire un air qui fortifie; et qui fait qu'on s'attache à ce pays de manière à ne plus jamais l'oublier.

En hiver, les grands froids secs avec notre ciel d'azur et plein de lumière sont plus supportables que les froids de 15 degrés du Québec. Aussi, le grand nombre des animaux peuvent, sans inconvénient, être hivernés, sous de simples remises, et se conserver, non seulement robustes, mais, même en très bon état. Nous avons moins de neige que dans la province de Québec. La couche de neige excède rarement 20 pouces d'épaisseur. Il y en a tout juste ce qu'il faut pour faire d'excellents chemins d'hiver.

Au printemps surtout, c'est une région ensoleillée, et l'atmosphère est toujours pure et limpide. Les longues journées pleines de soleil dans la prairie sont une source d'admiration pour les nouveaux venus. Pendant le mois de juin, on peut lire, à la lumière du crépuscule le plus merveilleux, jusqu'à 9 heures 30 du soir.

Grâce à la beauté de ce climat, les médecins de l'Est nous envoient souvent leurs malades et les épidémies régnent peu. Les cas de grippe espagnole ont été assez rares dans nos campagnes manitoïennes et les décès dus à cette terrible maladie ont été peu nombreux.

Le colon qui désire rendre une terre peut arriver au Manitoba en toute saison, mais le printemps (mars et avril) est généralement la meilleure époque pour s'y établir. Les semences, commençant vers le 20 mars, l'émigrant pourra alors se planter, semer, et en faisant un peu de culture mûre, légumes, élevage de volailles, entretien de quelques animaux domestiques, tels que vaches, porcs, moutons, faciliter beaucoup sa subsistance et celle de sa famille pendant la première année.

En plus, le futur colon, ou ses fils, trouveront des offres avantageuses d'emploi pour la période des semailles.

Il n'est pas du tout nécessaire au Manitoba d'avoir toutes les constructions que l'on remarque sur les fer-

LA CONFÉRENCE DE CE SOIR

Le programme—Quelques indications pratiques

Voici le programme de la séance qui sera donnée ce soir, au Monument National, sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque de Montréal, au bénéfice des Soeurs de l'Immaculée Conception :

1. a) Le Tambourin Rameau-Gadowsky
- b) Andante (pour la main gauche seule) Lescheffsky
2. Conférence: Les Œuvres apostoliques du Canada. M. Henri Bourassa
3. Rapsodie d'Auberger C. Saint-Saëns
4. Chœur à quatre voix "France" Mlle Adda St-Louis
5. O Canada. Chorale St-Viateur

M. W.-A. Wayland, maître de chapelle

Les artistes sont les élèves de Mlle Victoria Carlier.

La conférence, de M. Bourassa, ainsi que nous l'indiquons ailleurs, portera sur les œuvres canadiennes d'apostolat à l'extérieur.

Le prix des sièges réservés est d'une piastre, le prix d'entrée de 50 sous. Les billets sont en vente chez Granger Frères, Place d'Armes (Tél. Main 8200); chez Ed. Archambault, rue Saint-Catherine-est, près Saint-Denis (Aél. Est 1842); chez M. J. A. Payette, 1882-ouest, rue Notre-Dame (Tél. Westmount 1065); à la pharmacie Désilets, 213 Bourbonnière, Maisonnette (Tél. Lasalle 1446); chez J. H. Robert, pharmacien, 1185 Saint-Denis (Tél. Saint-Louis 2999); au "Devoir", 43, rue Saint-Vincent (Tél. Main 7460).

On prie les porteurs de cartes et de billets de vouloir bien, pour éviter des ennuis et des retards, acheter d'avance dans les dépôts, des billets pour le soir du pauvre.

Les billets qui n'auraient pas été vendus à trois heures, et qui n'ont pas été remis en vente au Monument National, ce soir.

On nous prie d'annoncer que la séance commencera à 8 heures 15 précises.

VINGT-DEUX SINN-FEINERS ÉLUS PAR ACCLAMATION

(Service de la Presse Associée)

Londres, 5. — La nomination des candidats aux prochaines élections générales a eu lieu hier. Ce fut une surprise de voir que le premier ministre dans Carnarvon avait un adversaire: M. Austin Harrison, éditeur de la "English Review". Il est en faveur de la ligue des nations et de l'abolition de la conscription. Beaucoup de sièges électoraux n'ont pas d'opposants.

Sur 707 candidats à élire, il y en a 104 qui n'ont point d'adversaires, 41 unionistes, 28 libéraux unionistes, 11 travaillistes, 22 Sinn Feiners, 1 nationaliste, 1 indépendant.

Les représentants élus par acclamation sont MM. A. J. Balfour, William Bruce, John Robert Clynes, J. A. Chamberlain, J. W. Lowther, orateur de la chambre des communes, et Will Crooks, travailliste. Les Sinn Feiners élus sont, entre autres, le professeur Edward de Valera pour East Clare, le comte Plunkett pour Roscommon-Nord, et William Cosgrave pour Kilkenny.

Les succès des Sinn Feiners qui ont pris 22 sièges sur un total de 105 sièges irlandais a été une autre surprise de la nomination. Ils n'avaient que six députés au parlement.

Après-midi est une des plus faibles données par la troupe San-Carlo et elle devra se reprendre dans les derniers jours qui lui restent si réellement elle tient à sa réputation.

Un groupe de dames vient de décider d'organiser une grande tombola au profit des Soeurs Grises. Ces fêtes, qui auront lieu mercredi, jeudi, vendredi et samedi prochain, auront été fixées à une date beaucoup plus éloignée; mais la dernière épidémie a fait un si grand nombre d'orphelins qu'on a cru devoir leur porter secours immédiatement.

Parmi les nombreuses attractions préparées tout spécialement pour ces fêtes, il convient de signaler celles de vendredi et de samedi après-midi. Elles consistent en une partie de cartes et un thé. Il y aura de plus, concert tous les soirs.

Les organisateurs de la tombola ont voulu s'adresser au public en donnant à ces fêtes le nom de l'Appel des berceaux. Cette prière est des plus touchantes et des plus invitées. Il suffit d'autre part pour toucher la générosité du public de rappeler le bien accompli par les Soeurs Grises, au cours de la récente épidémie. Leur dévouement, durant ces jours sombres, leur a donné à notre gratitude des droits incontestables. Les recettes, comme nous l'avons déjà indiqué, iront à la Crèche et à l'Orphelinat.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

La perturbation qui se manifestait hier sur la Nouvelle Angleterre est maintenant au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse et une autre s'approche des grands lacs, venant de l'ouest. Il est survenu de légères giboulées dans toutes les provinces.

CONFÉRENCE "RECLAME ET VÉRITÉ"

Réclame et vérité. L'appellation, n'est-ce pas, est quelque peu mystérieuse? Qu'est-ce donc en somme?

Tout d'abord, ce doit être évidemment un titre. Un titre de volume qui "vient de paraître"? Non pas. Un titre de conférence? Exactement. Et un titre de conférence qui devra paraître: il est des conférences qui sont des actes.

Mais que signifie donc ce titre?... Il paraît que ce sont les idées qui gouvernent le monde? Disait, hier soir, le R. P. Louis Lalonde à la troisième conférence publique du cercle La Haye de l'A.C.J.C. Je crois que l'on se trompe: ce sont les mots et les mots menteurs, s'il vous plaît. Bien que les mots soient faits pour servir les idées, en fait, ils servent le plus souvent à cacher la pensée qui s'y trouve et cela s'appelle: réclame, réclame dans le langage, dans nos relations, dans notre savoir.

Réclame et vérité, c'est donc "l'agonie de la vérité". Tous les jours, sous mille formes diverses, la réclame et la vérité viennent à nous, comme deux infatigables voyageurs, demandant à nos intelligences et à nos cœurs l'hospitalité. Que se passe-t-il? Nous accueillons la réclame avec bienveillance et nous repoussons le plus souvent la vérité.

Par réclame, il ne faut donc pas entendre que le boniment dont se composent les annonces: ce mensonge est inoffensif; il n'y a que les gogos qui s'y laissent prendre. C'est plutôt quand il s'agit des personnes; le mensonge devient alors plus grave: se tromper sur quelqu'un est ordinairement pis que se tromper sur quelque chose.

De toute la progéniture née de la réclame, c'est l'opinion et le préjugé qu'il faut craindre davantage: c'est-à-dire, ces jugements légers, écho du caprice, de la mode et des passions; ces jugements qui, à peine éclos, et grâce à notre connivence, possèdent, à l'instar de certains oiseaux précoces, assez de plumes et assez d'ailes pour s'envoler partout.

L'opinion et le préjugé faussent, d'abord le langage. Le mot nous entraîne souvent par sa magie à l'extrême opposé de l'idée qu'il renferme. Prenez le mot *liberté*. Combien d'hommes a-t-il jetés dans l'esclavage? N'est-ce pas d'autre part au mol de *fraternité* que les révolutionnaires français menaient des multitudes à l'échafaud? Et que dire du mot *secularisation*? Depuis qu'on a tout secularisé, la charité est devenue de la philanthropie, le ciel, l'au-delà, l'autisme, une œuvre humanitaire et le dévouement, de l'altruisme: on a secularisé jusqu'au vocabulaire.

C'est encore la réclame qui a fait porter contre la religion catholique tant d'opinions faciles à détruire. Les vérités de la foi sont devenues vieilles, mais vieilles, comme si le blé, qui se sème toujours de la même façon, ne produisait pas toujours le même pain. L'Eglise, elle, est rétrograde. Et pourtant, c'est elle qui a produit les de Lesseps, les Pasteurs, les Bossi, les Pécot et combien d'autres.

La réclame, dans le détail de nos vies, est encore celle qui fait loi. La vérité nous avait montré le bonheur dans les devoirs et les joies de la famille; mais la réclame est venue et elle a dit: Mais c'est dans les théâtres, dans les clubs, dans les bals, qu'est le bonheur. Nous avons eu peur de la réclame, de son scurrile moqueur, et nous sommes allés nous égarer dans le tourbillon des fêtes mondaines. Oh! la tristesse alors en entrant au logis! Toujours ces mêmes meubles! Toujours cette même vie. Quelle platitude!

La réclame a même faussé jusqu'à l'histoire et les sciences. Vous aurez beau dire que la Saint-Barthélemy est le fait d'une reine ambitieuse, on vous criera toujours: la Saint-Barthélemy. N'essayez pas de démontrer qu'il ne s'agissait pas de question de foi ou de meurtres dans toute cette affaire de Gaillee, car on vous criera encore: Gaillee.

Intulte de s'étonner alors si notre monde est devenu le monde de Paileron: celui où l'on haïsse sa vie. Le mensonge ne comble jamais le cœur. Faites la place à la vérité et le monde reprendra alors le caractère que Dieu lui a donné.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

La conférence était présidée par M. Anatole Vanier, président du comité régional de l'A. C. J. C. A la fin de la soirée, il devait prononcer une jolie allocution.

Il y avait encore au programme plusieurs artistes, dont Mlle Hélène Lefebvre et M. Paul Valade, ainsi que l'orchestre Dufault.

P. R. LEFEBVRE.

On nous prie de rappeler au public que les cartes pour la soirée au bénéfice de Sainte-Justine, qui devait avoir lieu le 22 octobre sont valables, pour la soirée du 17

décembre. Les porteurs de cartes peuvent commencer à les échanger, aujourd'hui, contre des coupons de fauteuils, chez Archambault, dans l'est, et chez Lindsay, dans l'ouest. A partir du 9 courant, le soldes des sièges sera mis en vente, et les porteurs de cartes perdront leur privilège de premier choix, s'ils ne s'en sont déjà prévalus.

La représentation du "Caïd" à laquelle s'ajoute le charme d'une conférence de M. Edouard Montpetit, garantissant l'organisation une salle comble. Qu'on se hâte!

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

LE PROBLEME DES CADEAUX A OFFRIR

Pour le résoudre facilement, venez examiner notre incomparable assortiment de chemises, de gants, de mouchoirs, foulards, cravates, etc. Tous ces articles sont des valeurs exceptionnelles et tout-jours appréciés comme cadeaux.

MORIN & FRÈRE

Chapelières et merciers
717, RUE STE-CATHERINE
Près boul. St-Laurent

LE SANG, C'EST LA VIE.

L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGÉNÉRATEUR DU SANG

D'une grande valeur thérapeutique dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose et de toutes les affections pulmonaires.

PRIX \$1.25

En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE GOYER

agents spéciaux
160, STE-CATHERINE EST
Montréal.

et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

A L'EPOQUE DES FÊTES

—La grande question est de savoir faire un choix judicieux de ses cadeaux.

Une paire de chaussures portant la marque du meilleur des fabricants constitue un cadeau judicieux et toujours apprécié parce qu'il est utile.

Nous vendons les meilleures chaussures.

Th. Dussault

Rôtisserie fashionable
261 RUE STE-CATHERINE EST
Près St-Denis

JEUDI, VENDREDI Double Programme

VIOLET MEISEREAU dans TOGETHER Production Blue Ribbon

La charmante petite étoile GLORIA JOY dans Little Miss Grown Up

ERREUR ET MARIAGE avec Ed. Montgomery et Jos. Rode Comédie ébouriffante en 2 parties

Perdriau & O'Shea

Verrières d'art Pour églises et résidences

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault.

Tél. Bell Est 3948. Montréal

En attendant LES FÊTES faites traiter VOS DENTS NOVO-PAINE

Préparation magistrale pour le traitement et l'extraction des dents

SANS DOULEUR

Dentiers de toutes sortes, ponts, couronnes, or, argent, platine, etc., à des prix très modérés.

Tél. à l'uptown 8592 pour engagements.

Salons Dentaire du Dr Chalifoux, Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures. Angle des rues St-Jacques et Vinet. (Entrée, 149 rue Vinet, vis-à-vis l'église Ste-Canegonde).

Déménagez dans votre maison à vous au printemps prochain

Faites le travail de troussement maintenant! Discutons ensemble ce que vous aimez et ce que vous n'aimez pas, et CETTE SEMAINE, si possible.

Le plan de Marcell "posséder votre chez-vous" est un plan bien net, sans fioritures ni faiblesses. Nous vous dites ce que vous voulez avoir: nous vous disons le coût (tant au comptant, tant par mois, comme un loyer, ce montant-là comprenant tout); nous vous indiquons les détails sous votre surveillance; la maison est construite; vous déménagez dans VOTRE MAISON A VOUS; — ensuite vous vivez confortablement à la partie de l'entente mutuelle qui vous concerne, et nous selon la nôtre! C'est tout! — Sans que l'ARGENT DE VOTRE LOYER EST DESORMAIS UNE VALEUR ACTIVE DES PLUS APPRÉCIABLES; chaque reçu qui vous est remis n'est plus autant de papier sans valeur, mais il est une MÉCONNAISSANCE D'ARGENT ÉPARGNÉ, économisé et travaillé sans cesse un jour après l'autre — POUR VOUS!

ESCOMPTE DE GUERRE. — Si vous faites votre choix maintenant, vous obtenez DEUX SITES DE MAISON pour le prix d'un, d'après la liste courante des prix; ou bien vous obtenez UN SITE DE MAISON pour la moitié du prix. C'EST LA DE L'ARGENT ÉCONOMISÉ ET GAGNÉ SEULEMENT PAR UNE ACTION PROMPTE.

Il n'y a pas de placement de plus sûr et plus lucratif que de faire FOND DE BONNE VALEUR à des prix et situés dans un district excellent et progressif. Un terrain acheté sur cette base RAPORTE TOUJOURS BEAUCOUP. C'est un fait que la DEMANDE pour les maisons dépasse A PRÉSENT de beaucoup de beaucoup la QUANTITÉ DISPONIBLE. Cette demande prend de grandes proportions, et ceux qui sont en affaires savent qu'elle ira forcément en augmentant durant les prochaines années qui vont suivre. La terre est la première nécessité, et, soit que vous vouliez faire un placement ou que vous ayez en vue de vous trouver un chez-vous, vous serez bien avisé si vous vous procurez VOTRE TERRAIN MAINTENANT — si vous voulez avoir votre terrain dans des districts bien vivants tels que les faubourgs-jardins de Marcell sur les bords du lac et des environs par un service de communication rapide, à Dixie, Dorval, Strathmore, Valois et Lakeside, le seul district où les ventes aient été faites, un mois après l'autre, durant la guerre, le seul district qui ait été annoncé CHAQUE JOUR DURANT LA GUERRE EXTÉRIÈRE DE LA GUERRE DANS TOUTES LES JOURNAUX LOCAUX. Sincèrement, maintenant, que pensez-vous de nous de ce record-là? C'est un record mondial!

Signez le coupon ci-dessous et envoyez-le pour avoir des fascicules descriptifs.

MARCEL TRUST

Cd. 326 rue St-Jacques, Montréal, unique agent. Établi en 1885. Incorporé en 1913: 34 ans sans avoir fait perdre un client.

Nom ...

Adresse ...

"Devoir"

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 6 DECEMBRE 1918
S. NICOLAS, EVEQUE ET CONFESSEUR

Lever du soleil, 7 heures 27.
Coucher du soleil, 4 heures 16.
Lever de la lune, 9 heures 54.
Coucher de la lune, 7 heures 14.
Premier quartier de la lune, le 10, à 9 h.
27 m. du soir.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS DOUX, GIBOULEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 25
Même date l'an dernier... 26
Aujourd'hui minimum... 22
Même date l'an dernier... 20

BAROMETRE

8 heures a.m., 29.78 ; 11 heures a.m.,
29.80 ; 1 heure p.m., 29.82.

L'ABANDON D'HELIGOLAND

M. W. CHURCHILL ANNONCE QUE L'ANGLETERRE NE JUGE PAS NECESSAIRE DE RECLAMER LA POSSESSION DE L'ANCIENNE BASE NAVALE ALLEMANDE — LA SUPREMATIE DES MERS SERA MAINTENUE.

Londres, 5. — Dans un discours à Dundee, hier soir, M. Winston Churchill, ministre des Munitions, a déclaré que les autorités navales anglaises ont décidé qu'il ne sera pas nécessaire de réclamer la cession d'Heligoland à la Grande-Bretagne.

L'orateur a dit aussi que le gouvernement a décidé de nationaliser les chemins de fer.

"Nous entrons à la conférence de paix", a affirmé M. Churchill dans son discours, "avec la détermination absolue qu'aucune restriction ne sera imposée à notre droit de maintenir notre défense navale. Nous entendons, quels que soient les arguments et les appels dont on se serve avec nous, ne pas prêter à aucune entrave qui empêche la marine anglaise de maintenir sa suprématie chèrement achetée et bien méritée."

L'île d'Heligoland, autrefois danoise, a été cédée à la Grande-Bretagne en 1814. En 1890, la Grande-Bretagne l'a cédée à l'Allemagne qui a commencé à la transformer en base navale d'une très grande importance. Cette île est située dans la mer du Nord, au large de l'embouchure de l'Elbe et du Weser, et à l'entrée du canal de Kiel qu'elle domine.

Elle a été une forteresse navale allemande, pendant la grande guerre. Les Alliés ont songé à l'occuper, peu de temps après la signature de l'armistice, lorsque par suite de la mutinerie des marins allemands il a paru douteux que Berlin se conformerait à la partie navale des conditions d'armistice. Depuis, il semble que les conditions ont été remplies presque entièrement.

CESSEZ DE FUMER

New-York, 5. — Dès que M. Joseph Tumulty, secrétaire du président Wilson, eut mis le pied sur les quais, en sortant du steamer "George Washington", hier matin, vers dix heures, il fut intercepté par un soldat de garde qui lui cria :

"Il est défendu de fumer."

"Très bien", répondit M. Tumulty, et alors sans plus s'occuper du fonctionnaire, il se retourna pour parler à quelques journalistes qui sollicitaient une interview.

"Il va falloir que vous jetiez votre cigarette", continua le militaire qui ne l'entendait pas ainsi, "allons, jetez-le."

Le secrétaire s'efforça de s'entendre parler ainsi; aussi c'est d'un ton fâché qu'il demanda :

"Vous ne voulez pourtant pas que je le jette sur le quai, n'est-ce pas?"

Imperturbable, le soldat répondit laconiquement :

"Non, mais dans l'eau."

S'étant rendu à la demande de la sentinelle, M. Tumulty se rapprocha des reporters et leur dit d'un air joyeux :

"Ce n'était pas un bon cigare."

Puis il ajouta : "Je savais bien que je me querellerai aujourd'hui. Justement je disais ce matin au président : 'M. Wilson, chaque fois que je fais un voyage avec vous, je suis arrêté, ou bien j'ai une discussion orageuse avec quelqu'un. Jusqu'ici tout a bien été, mais je sens qu'il y a de la poudre dans l'air'. Puis il continua :

"Ce soldat aurait bien dû être plus poli, néanmoins. Il aurait pu s'approcher de moi moins bruyamment et me faire savoir d'une manière discrète qu'il était défendu de fumer."

"Je suis tout à fait opposé au militarisme", ajouta en riant M. Tumulty en manière de conclusion.

ASSEMBLEE

Le mardi, 10 décembre courant, le Comité du bien-être de l'enfance tiendra une importante assemblée dans la salle des conférences du magasin Almy.

Le conférencier sera le Dr F. E. Devlin, surintendant de l'Asile Saint-Jean de Dieu. Sa conférence portera sur la nécessité de la création d'un ministère public et d'un service d'hygiène infantile, projet que caresse depuis longtemps le Dr S. Boucher, directeur du service d'hygiène de la ville.

LA PAIX N'EST PAS CONCLUE

Paris, 5. — Sept personnes allemandes, dont une femme qui vivait ici avant la guerre, ont trouvé moyen de revenir. Elles ont profité du mouvement de rapatriement des prisonniers français. Les agents les ont arrêtées. Elles ont allégué qu'elles pensaient que les conditions de l'armistice leur permettaient le retour.

LE 12 NOVEMBRE

Ceux de nos lecteurs qui pourraient nous faire tenir leur numéro du Devoir du 12 novembre nous obligeraient. C'est pour compléter quelques collections. On n'a qu'à les adresser au secrétaire de la rédaction, au Devoir.

REORGANISATION DE L'EUROPE CENTRALE

Paris, 5. — Des représentants des conseils nationaux polonais, yougo-slave, roumain et tchéco-slovaque siègent, ici, pour étudier la réorganisation de l'Europe centrale. Des délégués ont déclaré que seule une entente permanente entre ces quatre nations peut maintenir la paix future.

UNE REDDITION DE COMPTES

LE PROCUREUR GENERAL DES ETATS-UNIS ENUMERE LES MESURES DE PROTECTION PRISES PAR SON GOUVERNEMENT CONTRE L'INFLUENCE ENNEMIE.

Washington, 5. — Dans son rapport annuel, M. Gregory, procureur général, raconte comment les agents ennemis ont été pris, les déloyaux réprimés, les insoumis arrêtés, les Allemands dangereux arrêtés, les explosifs et le sabotage empêchés, les secrets de l'ennemi utilisés contre ses armées, à l'étranger. Par le moyen des nombreux agents civils du département de la justice, des agents secrets et du concours volontaire des citoyens, a dit M. Gregory, cette œuvre de police a été accomplie avec un minimum de dérangement pour la vie normale des populations et un constant effort pour éviter un empiètement sur la liberté de parole, d'action et de critique.

Au sujet de l'application de l'acte sur l'espionnage, M. Gregory dit : "Pendant la guerre, le service a agi en vertu du principe général que le droit constitutionnel de la liberté de parole, d'assemblée et de pétition existe en temps de guerre comme en temps de paix, et que le droit de discuter la politique du gouvernement et le droit de l'agitation politique sont les droits les plus fondamentaux dans une démocratie."

En même temps, le département a pris de rigoureuses mesures contre la propagande destinée à affecter l'effort de guerre du pays. Seulement 6,000 ennemis ont été arrêtés sur l'ordre du président, et examinés. Un nombre considérable ont été internés. Les autres ont été libérés sur parole. La plupart des internés sont des Allemands. Dans le grand recensement national, environ 480,000 Allemands ont été dénombrés.

LA GREVE DE CLEVELAND VA PRENDRE FIN

Cleveland, 5. — A la suite d'un accord intervenu à 4 heures, ce matin, M. Mahon, président de l'union internationale des employés de tramways, et l'exécutif de l'union de Cleveland recommanderont aux employés de se prononcer en faveur du retour au travail. Les hommes doivent venir en un assemblée, d'ici à quelques heures.

Cet accord qui peut entraîner la fin de la grève a suivi l'adoption d'une résolution par le conseil municipal. Par cette résolution, les échevins s'engagent à veiller à ce que les ouvriers soient traités avec justice, comme l'a promis M. Stanley, président de la compagnie de tramways de Cleveland, suivant la recommandation de la commission du commerce en temps de guerre qui demande que les femmes soient congédiées vers le 3 janvier.

Cleveland, 5. — Les 2,500 employés de tramways qui se sont mis en grève, à 5 heures, mardi matin, parce que des femmes sont employées comme conducteurs, ne tourneront probablement au travail, à 4 heures et demie, cet après-midi. Les grévistes s'assembleront à une heure pour se prononcer sur les conditions que leurs chefs ont acceptées en leur nom et qui comportent le congédiement des femmes, d'ici au premier mars.

OBSÈQUES DE M. R. DUCHESNEAU

Les obsèques de M. Roch Duchesneau ont eu lieu, ce matin, à l'église Ste-Catherine, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Gervais officiait au service, assisté des abbés Potvin et Marsan, d'Orpère, on a chanté la messe, M. Perosi, M. H. A. Cholet, B. Lapierre, M. Lortie, J. Lortie, W. A. Whelan, Dr. Arthur, Ernest Lortie, J. Lafrenière, A. Danjou, Pierre Desforges, A. Hamel, Félix Langlois, Alphonse Langlois, Lactance Trudeau et J. F. Lortie, tous amis de la famille, formant le chœur, sous la direction de M. Arthur Renaud.

MM. Olier, Gaston, René et Edmond Duchesneau, les fils, conduisant le deuil avec leur oncle, M. Zolique, Dubouché, dans le cortège : MM. Paul Delisle et Arthur Briant, ses gendres ; Albert Auger et J. T. Lortie, ses beaux-frères ; Albert Monette, père, et Albert Monette, fils, Léon Monette, Ernest Lortie, Albert Leblanc et Arthur Leblanc, ses neveux ; L. Labrie, son cousin germain, et ses amis, Alfred Valiquette, A. St-Charles, A. Chartrand, Lorenzo Lortie, etc.

CONGRÈS D'ASSUREURS

New-York, 5. — L'épargne et les problèmes de l'après-guerre ont fourni des sujets aux orateurs à l'ouverture de la douzième convention annuelle des présidents de l'association des assureurs-vie. La convention se terminera demain.

QUI PAYERA LES FRAIS?

LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES ENTEND LES RECLAMATIONS DES MUNICIPALITES DE LA RIVE SUD DE MONTREAL, DANS L'AFFAIRE DE L'EGOUT COLLECTEUR.

La question de l'égout collecteur des municipalités de Greenfield Park, de Saint-Lambert, de Montréal-Sud et de Longueuil est revenue, ce matin, devant la Commission des Utilités publiques. Il s'agit d'un réparir le coût, évalué à \$300,000, entre les quatre municipalités.

Le Conseil supérieur d'hygiène de la province avait recommandé l'établissement d'un système d'égout dans les municipalités intéressées et préparé des plans qu'elles avaient acceptés en principe.

La ville de Longueuil, représentée par Me Perron, est disposée à payer sa part jusqu'à concurrence de \$33,000, mais pas au-delà, puis-elle estime que cet égoût ne peut lui servir qu'en partie. M. Sainte-Marie, ingénieur en chef de la ville, a déclaré que la municipalité possède un système d'égout assez étendu pour servir à ses besoins, d'ici à plusieurs années.

La Commission du Havre est intervenue dans l'affaire, car les municipalités veulent la forcer à payer cette portion de l'égout qui traverse ses propriétés à Montréal-Sud. Elle s'est objectée à défrayer le coût de cette installation, en se basant sur ses intentions de construire un pont particulier sur la propriété qui couvre vingt acres, et destiné à servir à ses propres fins sans aucun raccordement avec l'égout collecteur des municipalités.

M. F.-W. Cowie, ingénieur en chef de la Commission du Havre, a présenté tout un projet à cet effet, et le représentant de la commission a soulevé la question de juridiction de la Commission des Utilités Publiques, puisque la propriété appartient au gouvernement fédéral qui l'a louée aux commissaires du havre pour une période de quatre-vingt-dix-neuf années.

L'affaire s'instruit actuellement devant les commissaires F.-W. Hibbard, sir Georges Garneau et H. C. Laberge.

À début de la séance, M. L. E. Potvin, comptable-expert, a présenté un compte de \$2,200, pour services professionnels rendus dans les appels de la Commission des Tramways auprès de la Commission.

La Commission des Utilités Publiques avait sommé la compagnie de payer cet expertise. Cette dernière prétend qu'elle n'est pas responsable de ces déboursés.

Les commissaires rendront leur décision prochainement dans les deux causes.

QUATORZE FEMMES CANDIDATES

(Service de la Presse Associée.)
Londres, 5. — Parmi les candidates à la députation, il y a 14 femmes. Du nombre sont Mlle Christabel Pankhurst, fille de Mme Emmeline Pankhurst, chef des suffragettes ; Mme Frederick Lawrence, codirectrice du journal "Votes for Women" ; Mlle Mary McArthur, secrétaire de l'Union des ouvrières anglaises, et la comtesse Georgina Markievicz, de Dublin, un des chefs des Sinn Féiners.

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

ELLE NE POURRA SE POURSUIVRE EFFICACEMENT SI LES ETATS-UNIS NE BOYCOTTENT L'ALLEMAGNE.

Atlantic City, N.J., 5. — La possibilité de perpétuer dans le domaine commercial la haine engendrée par la guerre sera grandement diminuée si les Etats-Unis refusent d'être partie au boycottage d'aucun belligérant. Voilà ce que M. Farrell, de New-York, déclare dans un travail qu'il a préparé et qui a été lu, en son absence, au congrès de reconstruction, ici. Cette étude se rapporte à la situation du commerce international.

Il est certain, dit M. Farrell, que si l'Allemagne est contrainte de réparer la terrible destruction accomplie en Belgique, dans le nord de la France, en Pologne et en Serbie, elle doit avoir accès à la matière première, afin de gagner l'argent destiné à payer ses dettes. Il faut aussi lui avancer les capitaux.

PAS DE SCISSION

(Service de la Presse Associée.)
Amsterdam, 5. — Suivant une dépêche de Munich, Karl Eisner, premier ministre bavarois, avait déclaré précédemment qu'il est prêt à démissionner, quand l'Assemblée nationale aura réglé les affaires du pays. Devant le conseil des soldats et des ouvriers, M. Eisner a déclaré que le gouvernement bavarois est opposé à toute idée de séparation d'avec l'Allemagne.

MORT DU DUC DE GRAFTON

Londres, 5. — Le duc de Grafton, chef de la famille Fitz-Roy et ancien général de l'armée anglaise, vient de mourir. Il était âgé de 97 ans.

LES CHINOIS A VERSAILLES

Pékin, 5. — Lu Cheng-Hsiang, ministre des Affaires étrangères, qui dirigera la délégation chinoise à la conférence de paix, à Versailles, est parti, hier soir. Il est accompagné d'une quinzaine de personnes, y compris M. Decool, un Belge, qui servira de conseiller. Après un court séjour au Japon, la délégation se rendra à Paris, par voie des Etats-Unis.

LES ÉTRANGERS À PARIS

LA VILLE EST REMPLIE À DÉBORDER, ET LE PRIX DES CHAMBRES ET DES REPAS DANS LES HOTELS A DOUBLE ET TRIPLE.

(Service de la Presse Associée.)
Paris, 5. — Paris est rempli à déborder. La location des chambres d'hôtel, par suite du réquisitionnement de 25 hôtels pour la conférence de paix, a doublé et triplé, et suit encore une courbe ascendante. Les repas dans les restaurants et les prix en général montent de semblable façon.

Un déjeuner, comprenant du café, du pain et du beurre, coûte de \$1 à \$1.50 aux hôtels. Il est virtuellement impossible de prendre un goûter ou un dîner, à moins de \$3 ou \$4. Les visiteurs doivent fréquemment faire de 15 à 20 hôtels, avant d'obtenir des chambres. Les propriétaires réclament des prix élevés et refusent de les baisser.

La capitale se remplit de plus en plus, chaque jour. On ne sait où les centaines de correspondants des journaux du monde entier vont trouver un gîte. Un nombre considérable d'officiers et de soldats de toutes les armées viennent aussi en congé à Paris. Parfois, jusqu'à une vingtaine d'officiers font le pied-de-grue, pendant une heure, devant des hôtels, attendant que quelqu'un parte pour leur faire de la place.

WASHINGTON EST INFORMÉ

LA SUBSTANCE DES DISCUSSIONS PRELIMINAIRES DE PAIX, EST TRANSMISE AU GOUVERNEMENT AMERICAIN.

(Service de la Presse Associée.)
Londres, 5. — La substance des discussions qu'ont eues, au commencement de la semaine, les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, au sujet de la prochaine conférence de paix, a été transmise au gouvernement américain. On croit que le président Wilson a reçu le message, avant de s'embarquer pour l'Europe, hier, et il posséderait ainsi des renseignements complets touchant la conférence.

Selon l'agence Reuter, il y a lieu de croire que dans l'opinion des conseillers de M. Wilson, les vues des délégués au sujet de l'empereur Guillaume cadrent probablement avec celles du président. L'agence affirme qu'au sens des personnes responsables, le kaiser et les autres personnes coupables de violation de la loi internationale, durant la guerre, doivent être jugés par un tribunal des gouvernements associés, comprenant aussi des représentants des pays qui ont le plus souffert.

POUR ÉVITER LA GREVE

Toronto, 5. — Dans un dernier effort pour éviter une grève de la police, le maire Church confèrera avec le comité exécutif de l'union de la police à l'hôtel de ville. On tâchera d'aplanir les difficultés. On dit que le maire assistera à trois assemblées des policiers à la salle des Sons of England ; il y fera des discours.

VISITE D'IMPORTANCE POLITIQUE

Paris, 5. — Au dire du correspondant de l'"ECHO de Paris", le pape, on dit dans les cercles du Vatican que Mgr Gerretti, sous-secrétaire d'Etat papal, attendra le président Wilson, à Londres, pour arranger avec lui sa visite au pape. D'après ce qu'on peut voir, il n'y a pas d'obstacle à l'entrevue entre le président Wilson et le pape, à laquelle on attache une grande importance politique.

EN ESPAGNE

Madrid, 5. — Le comte Romanones, à qui le roi a demandé de former un nouveau cabinet, a annoncé en quittant le palais hier à minuit que le ministère prêterait le serment d'office à midi. Les membres en ont été choisis parmi les partisans de M. Romanones qui est le chef des libéraux.

CHILI-PÉROU

(Service de la Presse Associée.)
Lima, Pérou, 5. — Le consul général du Chili est parti, hier, pour Santiago. Il dit que son gouvernement lui a conseillé d'emporter ses archives avec lui. Le boycottage contre les navires chiliens se continue. Ceux qui ont transporté des cargaisons dans les ports péruviens ont dû retourner en lest.

On rapporte que le Pérou a demandé aux banquiers américains de faire un prêt d'environ \$33,000,000.

M. WILSON EN EUROPE

(Service de la Presse Associée.)
Manchester, 5. — Le "Manchester Guardian" dit comprendre que le président Wilson confèrera quelques jours, à Paris, avec le colonel House, et se rendra ensuite à Paris, d'Italie, il ira passer le Noël à Londres, et reviendra ensuite à Paris, pour le reste du voyage.

COUPABLE DE DÉsertion

LE SOLDAT OUELLETTE, DU C. O. T. C. LAVAL, SERA SENTENCIE CES JOURS-CI — UN AUTRE PROCES EST COMMENCE EN COUR MARTIALE.

RAID GIGANTESQUE SUR BERLIN

IL DEVAIT AVOIR LIEU DANS LA NUIT DU 11 NOVEMBRE, DATE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE.

(Service de la Presse Associée.)
New-York, 5. — Suivant plusieurs aviateurs américains revenus, hier, à bord du transport "Laplant", une escadre de 8 à 12 super Handley Page et 10 de Havilland devait bombarder Berlin, dans la nuit du 11 novembre, date de la signature de l'armistice. Pendant des semaines, 40 pilotes de ces nouvelles et puissantes machines s'étaient préparés à Ford Junction, Sussex, sur la Manche, à attaquer la capitale allemande, au moyen d'avions qui n'avaient pas servi au front, mais avec lesquels on avait fait plusieurs expériences. On dire de 18 aviateurs débarqués, ici, tous les plans avaient été dressés pour jeter des tonnes de trinitrotoluol sur Berlin. Il y a environ 500 milles entre Berlin et Ford Junction. Chaque grand appareil Handley-Page a 176 pieds d'envergure et peut porter outre 5 mitrailleuses et une tonne d'explosifs, un équipage de 5 hommes.

Tout le dossier et les témoignages rendus au cours du procès ont été envoyés à Ottawa qui les considérera avant de rendre la sentence.

UNE AUTRE CAUSE

C'est celle du sergent Harold Montrose, du corps des ingénieurs de Saint-Jean. Trois chefs d'accusation ont été portés contre lui.

Premièrement il est accusé d'avoir déserté de Saint-Jean, N. B., le 1er octobre 1917, alors qu'il devait aller rejoindre le corps des ingénieurs à Saint-Jean, P. Q. Il fut arrêté à Boston, Mass., le 11 décembre 1917. Il fut reconduit à Saint-Jean et mis dans la chambre de détention d'où il déserta une seconde fois, alors qu'il était sous arrest. Il quitta Saint-Jean, le 24 février 1918 et ne fut arrêté à Westfield, N. B., que le 15 octobre dernier.

Montrose est de plus inculpé d'avoir perdu, par négligence de sa part, tout son équipement militaire : costume, capote, bottines, etc.

Le président du tribunal lui a lu les trois inculpations et l'inculpé a enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

Comme Montrose n'a pas d'avocat, la Cour a chargé le capitaine Gerald, un des chefs, de le défendre. Les témoignages ont commencé ce matin et se termineront probablement cet après-midi.

La cause du soldat Cardinal, inculpé lui aussi de désertion, a été remise à quatre heures cet après-midi.

EN ROUTE POUR LE CANADA

Le "Scotia" a été signalé au large du port d'Halifax, où il doit arriver samedi prochain, avec plusieurs soldats à son bord. Un certain groupe de ces militaires sont du district militaire de Montréal.

"L'Araguay", autre transatlantique transformé en navire-hôpital, est attendu dans quelques heures à Halifax. Il y a plus d'une centaine de blessés à son bord.

MORT DE M. PH. J. JOLICŒUR

(De notre correspondant.)
Québec, 5. — M. Philippe J. Jolicœur, avocat, est décédé, ce matin, après quelques jours de maladie. Il avait été admis au Barreau en 1887. Le défunt était le frère de l'abbé Jolicœur, curé de Sainte-Catherine de Portneuf.

FEU L'ABBÉ HENRI CHARLEBOIS

M. l'abbé Henri Charlebois, vicaire à Chambly-Bassin, est décédé la nuit dernière à l'hôtel-Dieu. Né le 7 mai 1889, il était prêtre depuis le 14 mai 1916.

L'AFFAIRE DES BRASSEURS

(Service de la Presse Associée.)
Washington, 5. — Le sous-comité judiciaire du sénat a repris aujourd'hui sur les activités politiques des brasseurs et leur prétendue propagande allemande. M. A. Kots, de New-York, a témoigné. Il a admis avoir eu des relations avec M. Bernard Dernberg, propagandiste allemand.

MORT DU DUC DE GRAFTON

Londres, 5. — Le duc de Grafton, chef de la famille Fitz-Roy et ancien général de l'armée anglaise, vient de mourir. Il était âgé de 97 ans.

AU MONTÉNÉGR

(Service de la Presse Associée.)
Berne, 5. — Suivant une dépêche d'Agaram, l'Assemblée nationale du Monténégro qui a déposé le roi Nicolas et s'est prononcée en faveur de l'union avec la Serbie a été élue par le suffrage universel. Chaque circonscription qui élisait auparavant un député à la Skupstina envoie à présent trois représentants à l'Assemblée.

RAID GIGANTESQUE SUR BERLIN

IL DEVAIT AVOIR LIEU DANS LA NUIT DU 11 NOVEMBRE, DATE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE.

(Service de la Presse Associée.)
New-York, 5. — Suivant plusieurs aviateurs américains revenus, hier, à bord du transport "Laplant", une escadre de 8 à 12 super Handley Page et 10 de Havilland devait bombarder Berlin, dans la nuit du 11 novembre, date de la signature de l'armistice. Pendant des semaines, 40 pilotes de ces nouvelles et puissantes machines s'étaient préparés à Ford Junction, Sussex, sur la Manche, à attaquer la capitale allemande, au moyen d'avions qui n'avaient pas servi au front, mais avec lesquels on avait fait plusieurs expériences. On dire de 18 aviateurs débarqués, ici, tous les plans avaient été dressés pour jeter des tonnes de trinitrotoluol sur Berlin. Il y a environ 500 milles entre Berlin et Ford Junction. Chaque grand appareil Handley-Page a 176 pieds d'envergure et peut porter outre 5 mitrailleuses et une tonne d'explosifs, un équipage de 5 hommes.

SUJET REPINCÉ

Le détective Colangelo, se trouvait aux Sessions, ce matin, quand il lui sembla reconnaître parmi l'assistance un nommé Jack Brown, alias Koffman, qu'il avait arrêté, le 22 novembre dernier, sous l'inculpation de vol, et qui s'était enfui de sa cellule grâce à une ruse habile. Il y avait une grande nombre de personnes à la Sûreté, arrêtées dans des maisons de désordre. Quelques-uns des prisonniers demandèrent à être admis sous caution, et bientôt un agent de police vint dire les noms de ceux à qui on avait accordé leur demande. L'appel d'un des accusés, Brown se leva, alla au greffe, se fit passer pour le prévenu et, moyennant un dépôt de \$10, parvint à être remis en liberté... provisoire.

A son domicile, 1628, St-Dominique, l'on a trouvé deux malles remplies de marchandises diverses. Il comparaitra en Cour sous deux accusations différentes : vol et évasion hors d'une cellule.

FUNÉRAILLES DE MME MARC CORDEAU

(De notre correspondant.)
St-Hyacinthe, 5. — Nous apprenons la mort de Mme Rosanna Beiroit, épouse de Marc Cordeau, décédée à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. Elle laisse son mari, ses fils, Adolphe, de Holyoke, Mass., et Albert, soldat actuellement à Montréal ; ses filles, Léa, femme de M. Adjutor Bourgeois, chef de police de cette ville ; Amanda, femme de Léon Houle, de la Pipe Organ ; Georgianna, femme de Joseph Roy, voyageur de commerce pour la maison Beauchemin, de Montréal ; Alma, femme de Joseph Guille, échevin et manufacturier de cette ville. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, mardi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

MANIFESTATIONS ANTISEMITIQUES

(Par la "Canadian Press")
Stockholm, 5. — Le correspondant de l'"Aftonbladet" à Berlin télégraphie que l'on a distribué à Berlin des pamphlets contre les Juifs. On les accuse d'avoir choisi les meilleures places derrière les fronts de bataille. Les membres juifs du gouvernement, MM. E. Cohen, Bernstein, Lansberg et Eisner sont violemment pris à partie. La foule dans les rues a accueilli avec des acclamations ce pamphlet. L'excitation était telle que des militaires ont dû remplacer les constabulaires pour maintenir l'ordre. On craint des représailles de la part des Juifs.

LA PROCHAINE SESSION

(Service de la Presse Associée.)
Ottawa, 5. — Les ministres ont déclaré que l'on n'avait pas encore fixé la date de la convocation du parlement. Comme les députés doivent recevoir l'avis trente jours avant l'ouverture des chambres, il serait encore temps de les appeler pour le commencement de janvier. On ne croit pas cependant que la convocation ait lieu avant le retour de M. R. L. Borden. Le fait que M. Wilson a déclaré qu'il croyait être de retour dans six semaines donne une certaine véracité à cette opinion.

CANDIDAT DANS NAPIERREVILLE

M. Aimé Leblanc, avocat, de Montréal, a été choisi par la convention du comté de Napierville comme candidat au siège devenu vacant par la mort de M. G. Doris. A la fin de la convention, MM. Jérôme L. Desjardis, S. Létourneau et le candidat ont fait des discours politiques.

LE PHÉNOMÈNE SE CONTINUE

(Service de la Presse Associée.)
Buenos-Ayres, 5. — A 8 heures, hier soir, on percevait encore à l'observatoire de La Plata des secousses sismiques qu'on suppose résulter du sérieux tremblement de terre qui s'est produit du Chili septentrional, hier matin.

LE TARIF DU TÉLÉPHONE

M. T.-B. MATHYS, SECRÉTAIRE DE LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES, EST D'AVIS QUE LA CIE BELL N'EST PAS JUSTIFIABLE DE VOULOIR L'AUGMENTER. — TOUTE UNE KYRIELLE D'ENQUÊTES?

Le Moody's Directory, revue de finances américaine, a déjà

LA DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET LA LEGISLATION INDUSTRIELLE

(Résumé du cours de M. Montpetit à Laval.)

I. ENQUETES ET DOCUMENTATION

La législation industrielle ne va pas sans offrir de sérieuses difficultés.

Au point de vue économique, l'intervention de l'Etat dans le domaine des entreprises privées, si légitime et si nécessaire qu'elle soit, ne laisse pas d'avoir pour limite la vie même de l'industrie. Elle doit respecter l'initiative individuelle qui est le ressort économique par excellence. Dans des circonstances graves, on comprend que ce principe se cède aux exigences de l'intérêt national. Pendant la guerre, l'organisation des forces productives a été un moyen de défense; et elle sera, pendant la première période de l'après-guerre, un moyen de relèvement. L'Etat continuera de réglementer l'industrie. Cela ne durera qu'un temps. On reviendra à plus de liberté lorsque les dangers à éviter seront disparus et que les conditions générales seront redevenues normales. Déjà plusieurs arrêtés en Conseil ont modifié la politique de l'Etat fédéral en matière économique; et, par exemple, les restrictions apportées aux emprunts effectués par les provinces et les municipalités ont été enlevées (Gazette officielle, 21 novembre 1918). Mais même en temps de guerre, si l'intervention rigoureuse est admissible, elle ne saurait se produire avec efficacité si elle tient compte des éléments de toute production. Poursuivons les choses à l'extrême: si l'Etat se substitue à l'initiative privée et décide de prendre à sa charge une exploitation, comme c'est le cas lorsqu'on crée un monopole, cela n'ira pas sans un recours aux procédés ordinaires de mise en valeur. Il convient donc, si on veut légiférer, de connaître les véritables besoins de l'industrie.

Au point de vue social, il peut arriver que des lois soient votées non pas tant pour remédier à un état de choses constaté que pour faire droit à des revendications d'associations ou de groupes; et que ces lois aient ainsi au delà de leur objet immédiat, la poursuite de l'origine de ces lois dont l'application est impossible, qui sont condamnées à n'exister que dans des textes. On en trouverait des exemples. On entendrait dire souvent: "Il y a bien une loi qui fut faite autrefois, seulement elle demeure lettre morte". Pourquoi? C'est que l'on n'a pas pris garde au caractère même de la société que l'on tente de réformer, aux habitudes collectives, aux mœurs, à l'esprit public. Qu'est-ce à dire sinon que pour bâtir une législation industrielle ou sociale, il faut avoir étudié le milieu auquel on désire l'imposer (Gustave Le Bon: Psychologie politique et défense sociale, p. 45; A. Crétion: Droit individualiste et droit social, Semaine sociale de Bordeaux, 1909).

Voilà deux conclusions identiques; et qui démontrent l'importance de la documentation. Comment parviendrait-on à grouper les renseignements précis dont on aura besoin? Par les méthodes ordinaires: l'expérience, et, par exemple, celle des autres peuples; l'histoire, leçon du passé; la monographie, sorte de coup de sonde jeté ici et là; la statistique, arme à double tranchant, qu'il importe de manier avec précaution; l'observation, que nous avons si peu développée chez nous et qui, bien dirigée, sans cesse affinée, nous vaudrait tant. Ceci tient en ce mot: interroger. Les compétences d'abord, ou ce que Frédéric Le Play appelait les "autorités sociales": quelle source d'information, variée et sûre, jaillie de la pratique journalière ou de l'étude constante, l'Etat peut trouver chez les hommes qu'un long métier a formés. L'abime est trop profond qui les sépare des gouvernants. C'est une collaboration à susciter. Les faits ennuient; et ce sera au moyen d'enquêtes conduites par les ministères, poussées à fond, atteignant toutes les manifestations sociales, et publiées sous une forme claire et, autant que possible, moins rébarbative (Paul Pic, Traité élémentaire de législation industrielle).

II. — MINISTÈRES ET CONSEILS CONSULTATIFS

Les ministères du travail sont d'institution relativement récente: Belgique (1895), États-Unis (1903), France (1905), Angleterre, en pleine guerre. Non pas que le travail

fût ignoré; mais il fut d'abord confié à d'autres ministères. Il en fut ainsi au Canada.

a) **Ministère fédéral.** — L'adoption, en 1900, de la loi sur la conciliation préventive en matière de grèves conduisit à l'organisation d'un ministère ou, plus exactement, d'une sorte de sous-ministère du travail, que les Trade Unions réclamaient depuis longtemps avec raison. L'article 10 de cette loi (63-64 Victoria, Ch. 24) est ainsi rédigé: "Afin de répandre des données statistiques et d'autres renseignements exacts au sujet des conditions de la main d'œuvre, le ministre établira un département du travail et en aura charge, lequel département recueillera, compilera et publiera, sous une forme convenable, des renseignements statistiques et autres au sujet de la main d'œuvre, instituera et conduira des enquêtes sur les questions industrielles importantes, au sujet desquelles il n'est pas aujourd'hui facile d'obtenir des renseignements satisfaisants, et publiera, au moins une fois par mois, une publication qui sera appelée la Gazette du Travail, qui contiendra des renseignements au sujet de l'état du marché, de la main d'œuvre, et autres questions analogues, et qui sera distribuée ou que l'on pourra se procurer en conformité des termes et conditions prescrits par le ministre à cet égard". Quelle prose! mais il ne s'agit pas de cela. Le "département" était rattaché au ministère des Postes; et voilà comment l'honorable M. Mulock fut le premier des ministres du travail. Le rédacteur de la Gazette du Travail, M. Mackenzie King agissait comme sous-ministre. En 1909, le ministère du Travail fut séparé des Postes (8-9 Édouard VII, Ch. 22) et constitué indépendamment (article 2). M. Mackenzie King, élu député de Waterloo Nord, en 1906, fut choisi comme ministre (Rapport du ministère du Travail, 1909: texte de la loi créant le ministère).

Le ministère s'occupe: 1o de l'application des lois ouvrières (conciliation, coalitions, justes salaires, travail étranger); 2o de faire des enquêtes (prix de la vie, émeute de Vancouver de 1907, instruction technique); 3o de grouper des correspondants qui le renseignent sur les conditions du travail en général et dont les travaux paraissent dans la Gazette du Travail; 4o de recueillir et de coordonner des statistiques touchant les syndicats ouvriers, les grèves et les lock-outs, les accidents du travail, les budgets de famille, les prix (ce service est aujourd'hui sous l'habile direction du sous-ministre, M. A.-C. Ackland); 5o de publier des documents officiels, dont voici la liste: Gazette du travail; rapport annuel du ministère; des rapports annuels sur les différends entre patrons et ouvriers; sur les coalitions industrielles; sur les variations des prix de gros; sur l'organisation ouvrière; un rapport triennal sur les grèves et les lock-outs; une brochure annuelle, déjà indiquée, reproduisant les textes des législations adoptées par le parlement fédéral et les divers parlements provinciaux; un rapport spécial (quatre volumes) sur l'instruction technique; des bulletins (voir le rapport annuel du ministère ou l'Annuaire statistique fédéral).

b. **Ministère provincial.** — A Québec, nous avons le Ministère des travaux publics et du travail (Statuts révisés, 1909, art. 2361; et 5 Édouard VII, ch. 12). Ce Ministère, en ce qui concerne le travail, a surtout pour objet de surveiller l'application de certaines lois, celles, en particulier, qui réglementent le travail des usines, qui instituent l'inspection du travail, qui tendent à prévenir les grèves par la conciliation, qui organisent le placement. Il peut, en outre mener des enquêtes, ce pourquoi il a des pouvoirs considérables (art. 2369). — et recueillir des données statistiques. Il publie un rapport annuel qui est intéressant, on y trouvera des renseignements précieux sur nos industries au point de vue de la législation sociale; on y suivra la marche des progrès qui, après bien des efforts et grâce à de patientes activités, ont pu être réalisés. Il serait bon de créer un sous-ministère distinct du travail, ou, tout au moins, un Bureau central, — comme ont fait les provinces d'Ontario et de Saskatchewan — et d'étendre le domaine de son action à toutes les manifestations de la vie ouvrière. Nous y gagnerions beaucoup. C'est le moment, si les questions intéressant le travail sont celles qui vont retenir l'attention et

susciter les plus vives préoccupations.

A côté de ces ministères, des pays ont constitué des corps consultatifs, conseils ou offices. Cela permet de consulter périodiquement les autorités sociales et les compétences spécialisées. L'Angleterre, depuis la guerre, a multiplié ses "boards" et leur a même donné un rôle très actif. On lusera s'il serait nécessaire d'amorcer une amélioration, en ce sens, et comme on a créé jadis un Conseil d'agriculture, s'il serait à propos de réunir un Conseil supérieur du commerce et de l'industrie ou un Conseil supérieur du travail, comme on a fait en France, en Belgique et partout ailleurs. Quant aux offices du travail, du type de l'Office du travail français ou du Bureau of Labor Statistics américain, ils sont un service du ministère qu'il est toujours facile d'organiser. Dans ce même ordre d'idées, on voit quel avantage une institution centrale-bureau, Conseil ou Office — pourrait tirer de la collaboration des Chambres de commerce, des Associations de manufacturiers et des Fédérations ouvrières.

III. — INTERNATIONALISATION

Déjà, en 1818, Robert Owen avait conçu l'idée d'une législation internationale généralisant par tout le monde les principes essentiels universellement reconnus et appliqués. Après plusieurs tentatives, faites en 1889 (Conseil fédéral suisse) et en 1890 (Conférence de Berlin) et après les deux Congrès de Zurich (nettement favorables) et de Bruxelles (plus hésitant) tenus deux, en 1897, le projet fut enfin mis à exécution, en 1900 à la suite du Congrès de Paris. L'Association pour la protection légale des travailleurs fut fondée, qui, depuis 1901, a son siège à Bâle et qui est le centre de l'action commune de toutes les "sections nationales".

La difficulté était de savoir si on pourrait internationaliser la législation du travail. Les conditions économiques ne sont pas les mêmes dans tous les pays; et des raisons tirées de la situation où se trouve telle nation au point de vue, par exemple, de la main-d'œuvre ou d'un autre élément du prix de revient, pouvaient être opposées à ceux qui désiraient harmoniser les législations. Aussi bien l'Association internationale des travailleurs, elle-même, ne se met-elle pas à l'étude que des questions bien déterminées, et sur lesquelles l'accord était déjà fait en principe: l'interdiction du travail de nuit des femmes, l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes (Raoul Jay: La Protection légale des travailleurs, voir également les Discussions de la section nationale française, 3ème série, 1905-1906).

En 1906, deux conventions furent arrêtées. La convention sur l'interdiction du travail de nuit des femmes fut ratifiée par la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et par huit autres pays; l'Algérie et la Tunisie ainsi que certaines colonies anglaises donnèrent leur adhésion. Le rapport du bureau sur l'activité de l'Association (1908-1910) laissait prévoir que "les cinq colonies canadiennes (2) et les cinq colonies australiennes de la Grande-Bretagne" suivraient l'exemple de la Nouvelle-Zélande (p. 5). Il ne paraît pas que le Canada se soit rendu à ce désir. Il en est tout autrement en ce qui concerne la seconde convention qui fut ratifiée par la Grande-Bretagne et par nombre de ses colonies. Une dénomination secrétariat d'Etat pour les colonies expédiée le 17 décembre 1909 présentait le Canada (Rapport du Ministère du travail, 1909 et 1910, p. 113). Le 24 novembre 1910, un projet de loi était déposé par M. Mackenzie King: l'adoption en fut retardée par une question de procédure (Gazette du Travail de février 1911). En 1914, le Parlement canadien vota une loi "à l'effet de donner à l'Association internationale le droit de faire accepter d'autres réglementations (poisons industriels, travail de nuit des mineurs, travail à domicile, etc.). La paix venue, il est certain qu'elle poursuivra sa tâche (voir les Bulletins de l'Office international). Elle sera aidée par ces traités d'un caractère nouveau que les pays ont conclus depuis quelques années et dont l'objet premier est d'internationaliser le point de législation sociale: traités italo-suisse de 1904 et de 1910; traité franco-italien, traité franco-belge de 1906. M. Millerand disait: "Les traités de travail méritent de devenir une branche du droit des gens". Aujourd'hui surtout: et la pratique de ces conventions va certainement se développer (Albert Matin: Les traités ouvriers; Ignace Sinzot: Les

traités internationaux pour la protection légale des travailleurs, leur sanction). Enfin l'action de l'Office de Bâle est facilitée par les sociétés diverses qui s'intéressent, dans les principaux pays, aux problèmes ouvriers: Musées sociaux (France, New-York), sociétés d'économie politique et sociale (France), Instituts sociologiques (Belgique), Offices spéciaux (Milan). Voir en particulier l'Année sociale internationale de 1911-1914 et l'ouvrage déjà cité de M. Paul Pic.

IV. LE CONTRAT LIBRE.

Dans toutes les législations nationales, le même principe de base subsiste: le contrat libre. Stimulé par la concurrence le travail libre est l'agent actif et sûr de la prospérité générale. Mais cette liberté du travail, fondement de tout régime industriel depuis l'abolition des Corporations obligatoires et de l'esclavage, ne peut pas être absolue. La loi y apporte des atténuations, soit qu'elle ait pour objet de protéger les plus faibles, soit qu'elle tende à prévenir les maux que le jeu des intérêts pourrait faire naître. Distinctions: 1o le travail industriel; 2o le travail ouvrier.

Tout homme peut exercer l'industrie qui lui plaît, sauf à obéir à certaines dispositions législatives. La loi protège tout ce qui est brevet d'invention, marque de commerce ou nom commercial, droits d'auteur (Statuts révisés du Canada, 1906, ch. 60, 70, 71). Il y a des industries dont l'exploitation est réservée à l'Etat, ce sont les monopoles: les postes, par exemple, la rappe de la monnaie, l'exploitation des chemins de fer, la fabrication des allumettes, du tabac, de l'alcool. Des municipalités ont également pris à leur compte tels grands services publics: les transports urbains, la distribution de l'eau et de la force hydraulique, l'éclairage électrique, l'installation des bains et lavoirs. Et cela pose un point de doctrine des plus controversés (Paul Leroy-Beaulieu: L'Etat moderne et ses fonctions; Yves Guyot: La gestion par l'Etat et les municipalités). D'autres industries, qui sont laissées à l'initiative individuelle ont été étroitement réglementées: les produits pharmaceutiques, les articles en or et en argent, les produits alimentaires, la fabrication et la vente des alcools.

L'ouvrier peut aussi choisir son métier librement. Encore existe-t-il une restriction d'ordre général: certaines professions ne sont ouvertes que lorsqu'un jury s'est assuré de la science et des qualités des candidats; ce sont les professions dites libérales, et on ne les appelle pas ainsi parce qu'elles sont fermées. Mais, en principe, l'ou-

vrier est bien libre de disposer de ses bras. A ce point qu'il ne pourrait louer ses services "que pour un temps limité ou pour une entreprise déterminée" (art. 1667, code civil). Pourrait-il s'engager à ne pas travailler, consentir à ne pas exercer un métier? Oui, à la condition que le contrat soit limité quant au temps et quant à l'espace; que la convention soit faite pour un temps et pour un rayon déterminé. On peut s'engager à ne pas exercer un métier dans un rayon de cinq milles; ou pour une période d'un an. Il suffirait même de déterminer, soit l'espace, soit le temps (Fuzier-Herman: The United Shoe Machinery Co. of Canada vs. Brunet et al., notes de M. le juge Pelletier).

Cette liberté du travail est une des conquêtes de notre époque; mais encore une fois, elle ne peut pas être intangible. Elle le cède à l'humanité. "Entre le faible et le fort, disait Lacordaire, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit." Voilà la raison d'être des lois sociales.



Le Piano Steinway

Le choix de tous les artistes. C'est le "piano ultra" des pianos droits ou à queue. Faites venir notre brochure "A".

Nos magasins sont ouverts tous les soirs, de 7 h. 30 à 9 h., les mercredis et jeudis exceptés.

Visitez nos Salons de Phonographes.

CHEZ LINDSAY ON PARLE LE FRANÇAIS

C.W. LINDSAY LIMITED

Siège social: 512 Ste-Catherine est. Succursale: 354 Ste-Catherine est. MONTREAL.

Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Kingston, Brockville et Belleville.

Spécialistes en Manteaux

Nous exposons maintenant plusieurs délicieux modèles de Paris et de New-York, en fourrure de qualité supérieure, et ils plaisent tellement dans leur élégance toute distinguée qu'ils ne peuvent jamais perdre leur popularité.

Manteaux en mouton de Perse

Actuellement un assortiment spécial de manteaux en mouton de Perse dans les styles maintenant en vogue est offert à des prix extraordinairement aussi bas que

\$150 ET PLUS

Catalogue envoyé sur demande

Normandin-Turcotte, Limitée,

257 OUEST RUE STE-CATHERINE

(Vis-à-vis de la maison Almy Limitée)

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Nos Magasins Fourmillent de Cadeaux

La liste — incomplète — suivante vous aidera dans le choix de vos achats pour Noël et le Nouvel an.

EPINGLES DE CRAVATES	JARRETIÈRES
BOUTONS DE MANCHETTES	SERRE-BRAS
BRETELLES	BAS ET CHAUSSETTES
GANTS	TRICOTS
ECHARPES DE SOIE	MOUCHOIRS
PYJAMAS	ECHARPES DE LAINE
PANTOUFLES	BOITES A COLS
SERVICES A BARBE	MANDOLINES
PORTES-FEUILLE	PANIER A OUVRAGE
MONTRES	VALISES
MONTRES-BRACELETS	ENCRIERS
CENDRIERS	ARTICLES SPORTIFS
PATINS	SACOCES
FERS ELECTRIQUES	BIJOUX
BROCHES	SERVICES A EAU
VIOLONS	RAQUETTES
SERVICES DE TABLE	GRILLE-PAIN
CASSEROLES	APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
GANTS	MOUCHOIRS
BOITES DE COUTURE	PEIGNES
BONBONS	PORTE-PLUME RESERVOIR
CHOCOLATS	FAUTEUILS
TAMPONS BUVARD	CANIF
VALISES	EPINGLES A CHAPEAUX
LAMPES ELECTRIQUES	

Goodwin's LIMITED

Téléphone Uptown 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

Le Miracle des Perles

PAR MATHILDE ALANIC

(Suite)

Un murmure sympathique accueillait. Les jeunes personnes, grimpées, à sa suite, sur la plate-forme de la tour, n'avaient garde de contredire la châtelaine de Vandeuil. Filles, pour la plupart, de propriétaires des environs, ou de bourgeois de Bayeux conviés à l'inauguration de la laiterie, elles avaient entendu, maintes fois, leurs parents vanter les frères de la Fagery, qui avaient su relever la dignité d'une famille déjà notable. On respectait partout la fortune et le succès, mais, en Normandie, peut-être plus encore. Pour ces petites filles, c'était une aubaine de se voir reçues à Vandeuil, d'approcher cette folle et hautaine Andrée,

qui donnait le ton au chef-lieu, de connaître les élégances de son intimité, et d'admirer, de tout près, son collier de perles.

— Des vraies, ma chère!... Crois-tu!...

Cependant Bertilde de la Palue, moins facile à éblouir, et incapable de retenir sa pensée, manifestait sa surprise.

— Ma chère Andrée, il est tout à fait pittoresque de vous voir faire le procès d'une innovation qui enthousiasme votre père!

— Oh! oui, Andrée! si vous entendait, il en serait chagrin! dit plus bas une voix cristalline d'enfant.

Et la petite Yvette Mauduit, pour atténuer d'une caresse le timide reproche, appuya sa joue fraîche sur

l'épaule de Mlle de la Fagery. Elle seule, de toutes celles qui étaient assises là, pouvait risquer une telle familiarité. Yvette n'était pourtant que la fille d'une veuve, qui vivait modestement, au village, de médiocres ressources. Mais son père, officier de marine, mort des fièvres aux Antilles, avait été un ami de collège des MM. de la Fagery. Et Urbain, le banquier de Bayeux, servait de tuteur à l'orpheline.

— Papa connaît mon opinion! déclara Andrée avec un soupir. Mais rien n'y a fait. Il paraît que ces sortes de choses ont beaucoup de mérites, que tous les gens qui veulent le bien public doivent chercher à les propager... Et comme papa veut du bien à tout l'univers, alors...

— Il sacrifie les préférences de sa fille! conclut Bertilde avec entrain. C'est d'une grandeur quasi-romaine, cela, et tout à l'honneur de M. de la Fagery... Mais j'aperçois ces messieurs dans le parc. Ils s'orientent vers la laiterie. Ne serait-ce pas le moment de les rejoindre, pour assister à la bénédiction?

— En effet, le vilain tuyau commença à vomir de la fumée! fit Andrée avec dégoût. Les machines vont se mettre en branle... Allons! puisqu'il nous faut honorer la po-

lité fête de notre présence...

La troupe folâtre dégringola l'escalier en spirale, aux marches de grès usées, et, bientôt, l'essaim de robes claires se répandit sur les pelouses, comme une envolée de grandes libellules. Et, par une avenue de vieux châtaigniers, les jeunes filles atteignirent bientôt la laiterie, située à l'extrémité du parc, dans une dépression de terrain, au bord d'un ruisseau.

Un rassemblement de curieux et d'invités encombraient déjà la terrasse cimentée qui précédait le bâtiment, éclatant de blancheur sous son toit de tuiles vermillon. Des fleurs et des drapeaux décoraient l'entrée. Les portes vitrées grandes ouvertes laissaient voir les turbines de métal, les énormes bacs de bois, tout un enchevêtrement de tuyaux, de courroies et de goulottes.

Le vénérable curé de Vandeuil bénit ces engins, inventés par les hommes pour faire fructifier les dons du Seigneur, et appela la protection du Ciel sur l'entreprise. Alors, sous les yeux de la foule, l'organisme mécanique s'anima.

Des deux côtés du chemin, arrivaient à la file des petits chariots, couverts de baches, tirés par des chevaux ou des ânes. Ils apportèrent, en de lourdes jarres de tôle,

la traite journalière, recueillie dans un périmètre de cinq lieues, sur les fermes des deux frères de la Fagery et de quelques propriétaires amis. Bernard pesait et contrôlait le précieux breuvage. Unseau montera-charge automatique, ou se déversaient les bidons, ne cessait de s'élever, le long de la muraille, jusqu'au réservoir d'où le lait parvenait ensuite aux écrémeuses centrifuges. Les ronflements de la locomobile qui mettait en branle l'outillage compliqué scandait cette scène active, comme un ordre de travail impérieusement répété.

Cette petite solennité devait surtout servir de démonstration, pour la propagande de l'idée. M. de la Fagery, excité comme tout innovateur, allait de l'un à l'autre, prêchant ses théories favorites à ses amis et à ses voisins. Il jubilait, en exhibant les produits obtenus par les essais de la veille — les jolis petits pains, découpés mécaniquement par des moules, et que des ouvrières enveloppaient, avec prestesse, d'élégants papiers à vignettes. On y goûterait au lunch... La qualité était excellente. Et des débouchés de vente étaient déjà assurés, à Paris et à Londres...

...Pastorisation... froid artificiel... union des producteurs... Ces formules revenaient sans cesse

dans ses propos, avec l'éloge réitéré de son coadjuteur, M. Montal, un homme actif, de sens lucide, plein de savoir, d'activité et doué d'initiative.

Bernard, patient et méthodique, expliquait aux curieux les péripéties de la fabrication et l'action des différents appareils. Guy, adossé à une échelle, la cigarette au coin de la bouche, le monocle à l'oeil, observait, d'un oeil de dédain narquois.

— Dis donc, Andrée, fit-il à sa cousine, en négligeant de baisser la voix, en as-tu assez, toi aussi, de la leçon de choses? Moi, je trouve ça rasant, je ne te dissimule pas... Bernard, à cinq pas de là, eut un mouvement involontaire, prouvant qu'il avait entendu la réflexion désoignée. Yvette, arrêtée près d'Andrée, rougit de l'offense injustement faite, et ses yeux bleus s'obscurcirent d'une ombre chagrine, en regardant l'offenseur.

— Oh! moi, je m'intéresse beaucoup à ces choses-là, fit-elle, en élevant sa jeune voix, bravement. Je suis une paysanne, il est vrai. Je sais traire une vache, baratter, filer et tricoter comme les mères-grands. Guy adoucit son air moqueur en un sourire câlin:

— Vous êtes pénétrée de perfection, mie Yvette, on le sait! Peut-être,

au surplus, trouverais-je moi-même un certain intérêt à ces histoires de petit-lait, de caséine, etc... Mais monsieur m'agace. Il est trop maître d'école. Ne trouves-tu pas, Andrée? Le type du parfait pédant!

Mlle de la Fagery répondit d'une moue souriante et d'un mouvement de tête évusif. Ce geste n'était pas achevé que Montal se retournait encore, comme averti de l'hostilité si proche. Un éclair traversa les yeux du jeune homme. Guy reçut un coup d'oeil de mépris, cinglant comme un coup de cravache. Le jeune de la Fagery se redressa avec un rire insouciant, secoua du bout de l'ongle, la cendre de sa cigarette, et, se penchant vers Yvette Mauduit, chantonna:

— Ne permettez-vous pas, ma belle demoiselle, qu'on vous offre le bras... pour vous conduire à table?..

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 76, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

LE DEVELOPPEMENT DE NOS JEUNES ENFANTS

A l'une des dernières réunions de la section parisienne de l'Hexagrame, M. Georges-Simon Savigny, journaliste, confère sur la question de l'enseignement, a été conduit à parler de l'éducation physique.

Ses paroles valent d'être rapportées ici, elles aideront sûrement la cause du National.

« La grande préoccupation de la société doit être d'assurer le développement physique de nos jeunes enfants, de façon à faire des hommes vigoureux, ce qui a tout de même son importance. Cela en outre présentera un avantage: ceux qui auront ainsi grandi à peu près librement, se courberont moins facilement une fois arrivés à l'âge des hommes. »

Qui, l'important dans l'éducation de l'enfant c'est de se préoccuper de son développement physique. La science est fréquemment si vaine et si décevante! Que peut-elle donc contre la souffrance? Que peut-elle surtout contre la mort?

La culture physique qui donnera à l'enfant au moins la santé, la sécurité matérielle de son être physique, ne la trompera pas. Elle lui permettra d'éprouver intensément les joies corporelles et, pour aussi prosaïque que cela paraisse, ce sont des dons auxquels bien peu d'hommes savent se désintéresser et s'abstraire réellement. La parfaite intégrité physique a sur la possession de la science cet avan-

tage indéniable que si, pas plus qu'elle, elle n'est capable d'éviter la mort, elle est au moins capable d'éviter la souffrance. Et cela aussi c'est bien quelque chose.

Simon Savigny pense que « cela a tout de même son importance ». Ce « tout de même », nous serions presque tentés de le reprocher à Savigny si nous ne savions qu'il a voulu souligner d'une pointe d'ironie cette importance. Cela n'est pas seulement important, C'EST MEME ESSENTIEL.

Il y a sur l'enfant trop de contrainte, trop de compression, et c'est ce qui empêche qu'il y ait beaucoup de véritables citoyens. Les hommes qui ont enraciné dans le cœur cette fierté de la liberté ne tolèrent pas l'outrage, qu'il soit adressé à eux ou à leur nation.

Nous aimons ce geste héroïque qui, sous la menace insolente, fait lever la tête. Si nous éduquons nos enfants selon ces principes, il y aura tout de même un peu moins de lâcheté dans ce monde et conséquemment un peu moins de lâcheté.

Savigny fait bien de nous aider à clamer ces vérités redoutées des fautes de notre race et de notre époque.

PARENTS CANADIENS-FRANCAIS, FAITES SUIVRE DES COURS DE CULTURE PHYSIQUE A VOS ENFANTS. — LE NATIONAL EST PRET A LES RECEVOIR.

LA POLICE DE MONTRÉAL

LES POLICIERS ELIRONT LES OFFICIERS DE LEUR ASSOCIATION ATHLETIQUE, LE 11 COURANT. — DEUX SONT ACCLAMES.

L'Association Athlétique Amateurs de la Police de Montréal a tenu, hier après-midi, son assemblée annuelle, au gymnase de l'Annexe de la rue Gosford.

Rapports de l'exercice de l'an dernier et de l'état financier ont été présentés et approuvés.

La situation de P. A. A. P. de Montréal est excellente: Après avoir versé au Fonds de pension de la police une somme de \$7,000 et accordé diverses sommes à des œuvres de bienfaisance et des gratifications à nombre de ceux qui se sont occupés de cette Association, cette dernière reste avec un encaisse en banque de \$1,587.34.

Le bureau des directeurs devant être renouvelé, les candidats se sont présentés nombreux: les élections auront lieu le 11 courant.

A l'assemblée d'hier, le chef Pierre Bélanger a été nommé président honoraire.

Pour la présidence, deux candidats sont sur les rangs: l'inspecteur Egan et le capitaine Carle.

Pour la première vice-présidence, les capitaines Tourangeau et Dandenault.

Pour la deuxième vice-présidence, le capitaine Gorman et le lieutenant Lefebvre.

Pour le poste de secrétaire, les agents H. Mignot et W. E. Carpenter.

Pour le poste de trésorier, l'inspecteur Robert et l'agent Lebeau.

Les autres candidats sont: au siège No 1: le détective Henri Giguère, élu par acclamation.

Au siège No 2: l'agent Clément et le lieutenant Barrett.

Au siège No 3: les agents Brooks et Gauthier.

Au siège No 4: l'agent Bergeron est élu par acclamation.

Au siège No 5, les agents Durocher et Godbout.

Au siège No 6, le capitaine Ainey et l'agent Beaudry.

Au siège No 7, les sergents Larivière, Grégoire, l'agent Laberge, l'ex-agent Rie.

Au siège No 8, le lieutenant Childs, le sergent de Bellevue, les agents Thibault, Frenette et Warren.

Au siège No 9, le capitaine Maranda, les agents Trudel, Dufort et Beauchamp.

Au siège No 10, les sergents Poirier, Dugue, les agents Langlois, Vézina et Lavoie.

Ont été nommés scrutateurs, le lieutenant Bajot, Jos. Lefebvre et le const. Ouellette; auditeurs, l'ex-quartier-maître Holland et l'ex-capitaine Ménard.

LE NATIONAL OUVERT AUX VISITEURS

Plusieurs personnes désireuses de se joindre au National s'enquerront si elles peuvent visiter le Palais de la rue Cherrier. Disons simplement qu'elles sont les bienvenues: notre Y. M. C. A. canadien-français qu'elles pourront visiter à leur aise. Les travaux de peinture et de menuiserie seront terminés vers la fin de la semaine prochaine, et l'installation du mobilier commencera sans retard. L'appareil de filtration des eaux de la superbe piscine de natation est actuellement en route à destination de Montréal. Cet appareil est le plus perfectionné de tous ceux qui ont été installés jusqu'à date au Canada. La maison Spalding a télégraphié qu'elle expédiera ses appareils de gymnastique et de culture physique sans tarder. Les Canadiens-français qui visitent le National sont à même de constater que le qualificatif d'"arrivés" n'est plus de ton quand il est appliqué aux Canadiens-français.

PROPOS DE HOCKEY

A QUI SERA LE PATINOIR JUBILEE? — UNE ASSEMBLEE DES MAGNATS AURA LIEU A MONTRÉAL. — LA SAISON S'OUVRIRA LE 18 DECEMBRE.

Le patinoir Jubilee a certainement eu une très bonne presse depuis le commencement de l'automne. Lucien Riopel et Albert Allard, aides de Bill Sutherland et al., ont donné à ce patinoir une réputation "all canadienne". Aux dernières nouvelles, Lucien Riopel et Albert Allard réclament chacun des droits à la glace. On dit que M. Allard est en négociation avec Percy Quinn et que celui-ci devra lui donner une réponse sans tarder, car Albert est disposé à faire des affaires avec le plus haut enchérisseur, à condition toutefois que Lucien Riopel soit contraint d'évacuer les lieux.

TROIS CLUBS DANS LA LIGUE.

Ottawa, 5. — Personne ne semble s'intéresser outre mesure au prochain circuit de la N. H. L. Les amateurs locaux semblent toutefois favorables à un circuit de trois clubs au lieu de quatre, comme cela s'est vu les années passées. Trois équipes permettraient aux amateurs de voir les Toronto et le Canadien six fois à l'œuvre chacun à Ottawa. Les directeurs du club Ottawa ne veulent pas encore se prononcer, mais il n'appartient qu'à eux de décider si un circuit de trois clubs, vu qu'une telle organisation réunirait les meilleurs joueurs de l'Est du Canada. Une assemblée de la N. H. L. aura lieu prochainement à Montréal pour l'adoption du calendrier des joues. Il est rumeur que la saison s'ouvrira le 18 décembre en cette ville, alors que le Canadien rencontrera les Ottawa.

"SPRAGUE" AVEC OTTAWA.

Le club Ottawa a fait publier aujourd'hui, qu'il avait accepté les conditions posées par Sprague les Canadiens, pour jouer sur la défense des Sénateurs. Comme ce joueur est également réclamé par George Kennedy, il faudra la sanction de la N. H. L. pour que les Ottawa puissent retenir ses services.

ON MANQUE DE PATINOIRS.

Ottawa, 4. — La ligue locale de hockey est organisée, mais la place manque actuellement à quelques-uns de ses clubs. Comme les patinoirs locaux ne peuvent donner l'accommodation voulue à tous les clubs, le président Plant a convoqué une assemblée des clubs pour jeudi, afin de pouvoir remédier à cette situation embarrassante. Le rond à Curling Rideau a été offert à certains clubs, s'ils veulent y jouer leurs parties. Les candidats ne font aucunement défaut, et plusieurs Canadiens-français joueront cet hiver sur des équipes anglaises.

UN GRAND TOURNOI INTERALLIÉ

Paris, 5. — Les officiers de l'armée américaine qui sont actuellement en France sont à préparer un grand tournoi athlétique Inter-allié qui sera qualifié d'Olympiades Militaires. Le général Pershing a donné tout son appui à ce projet et les finales de tournoi seront disputées à Paris.

Tous les entraîneurs de l'armée, ceux de la Y.M.C.A. et des Chevaliers de Colomb seront mis à la disposition des concurrents. Les soldats américains se rencontreront dans des événements spéciaux, mais la majorité des épreuves seront ouvertes aux soldats des nations alliées.

FLEMING EST SUPÉRIEUR

BELLE SEANCE DE BOXE, HIER SOIR, AU PARC SOMMER. — BURNS RESISTE AVEC VAILLANCE A SON DANGEREUX ADVERSAIRE.

Ceux qui ont assisté à la rencontre Frankie Fleming avec Joe Burns, hier soir, au Parc Sommer, sont retournés chez eux avec cette conviction que Joe Burns est un bon boxeur, mais que Frankie Fleming est de beaucoup son supérieur. Pour les Canadiens-français, le résultat de la bataille n'a pas été de nature à les surprendre, mais pour nos amis Irlandais, dont le cœur a toujours balancé entre les deux rivaux d'hier, le résultat a eu pour effet d'en convaincre plusieurs que leur compatriote de la Prairie est plus expérimenté et parlant de la plus boxeur que l'aspirant de la Pointe St-Charles.

Ce fut quand même un beau combat et Joe Burns a droit à des félicitations pour avoir tenu durant dix rondes contre un homme de la valeur de Frankie. Celui-ci n'a pas été lent à se mettre à l'œuvre. Dédaignant sa vieille tactique d'examiner et d'étudier son rival pendant quelques reprises, Fleming "rentra" dès le son du timbre et malmena son rival durant trois reprises. Assuré que ses coups avaient suffisamment porté pour affaiblir le moral de son adversaire, tout en lui martelant le nez, Fleming prit aisément les choses dans les rondes suivantes. A la septième, les chances furent partagées. A la neuvième et à la dixième, Fleming mena, et plusieurs sont d'avis qu'il aurait fallu bien peu d'efforts de sa part pour envoyer son rival au pays des rêves.

Les préliminaires furent intéressants. Fleming est le meilleur homme.

UN MONUMENT POUR LES SPORTIFS

Toronto, 5. — Les gens de Toronto ont toujours eu l'orgueil de se réclamer du bataillon des sportifs qui a été organisé chez eux. Quelques-uns des officiers de ce régiment qui sont de retour du front viennent de proposer que l'on érige un monument en l'honneur de ceux qui ont donné leur vie pour la cause de l'humanité. Les clubs athlétiques, etc., seront invités à souscrire à cette œuvre, et l'on espère que le monument pourra être dévoilé le printemps prochain. Ce projet est bien accueilli, et nul doute que l'argent nécessaire sera rapidement souscrit.

L'ASSEMBLEE DE L'A. A. A. N.

L'Assemblée annuelle de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale aura lieu le 11 décembre, à 8 h. 30 du soir, au siège social, 80, rue Chenier, angle de la rue St-André.

Le rapport du dernier exercice financier et une copie de la nouvelle constitution seront soumis aux membres.

LE CONCERT DU PROF. AUER

Voici le programme du concert de Leopold Auer, dimanche prochain au His Majesty's, sous la direction de M. Louis H. Bourdon qui n'apparaîtra qu'une fois dans chacune des grandes villes:

1. Sonate (Kreutzer) op. 47 en la majeur, Beethoven; II. Concerto (alto), Andante, Allegro con spirito, Nardini; III. Sonate, en sol majeur, Locatelli; IV. Sérénade, Haydn-Auer; Vivace, Haydn-Auer; V. Chaconne, Vitali.

C'est à la demande d'Ysaye, que le prof. Auer jouera la fameuse Sonate de Beethoven. (Communiqué.)

LE RETOUR DE NOS SOLDATS

(De notre correspondant)

Ottawa, 4. — Il est à peu près décidé aujourd'hui que les soldats reviendront par unités de bataillons selon leur demande, et non pas simplement à mesure des besoins économiques du pays, ainsi que l'avait d'abord décidé le gouvernement. Sir Robert Borden aurait cédé la-dessus aux représentations du général Currie, commandant des troupes canadiennes. Ce système sera moins avantageux pour le pays mais plus agréable aux soldats.

UN DISCOURS DE M. BONAR LAW

(Service de la Presse associée)

Londres, 5. — Portant le parole à Bootle, hier soir, M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier, a confirmé le fait que le gouvernement anglais a décidé d'exercer la plus forte pression possible sur les Alliés pour qu'ils réclament la reddition de Guillaume et lui fassent subir un procès.

Le chancelier a annoncé également que le gouvernement a nommé un comité pour examiner scientifiquement l'étendue des indemnités que l'ennemi peut payer. Le gouvernement proposera cette façon de procéder aux Alliés et croit qu'ils l'adopteront. Une commission étudiera ensuite toute la question et décidera quelle somme peut être obtenue. Des mesures seront prises pour assurer le paiement.

Le colonel House, représentant américain, n'a pu assister aux conférences, à Londres, lundi et hier, a ajouté M. Bonar Law, et il a été impossible de prendre une décision sur ce point. Il n'exprime donc que des vœux du gouvernement anglais.

M. GARFIELD A DÉMISSIONNÉ

Washington, 5. — Le contrôleur du combustible, Garfield, a démissionné et le président Wilson a accepté sa démission. On ignore s'il lui sera nommé un successeur.

FAITS DIVERS

TUE PAR UNE LOCOMOTIVE.

Un homme que plus tard l'on a reconnu être Denis McCarthy, 54 ans, et demeurant au No 183, avenue Atlantique, par sa carte d'enregistrement, a été frappé par une locomotive alors qu'il marchait sur la voie du C. P. R., à St-Laurent, vis-à-vis la traversée Breslay, hier soir. La mort a été instantanée. Le corps a été ramené à la gare Viger, où le wagon de la morgue est allé le chercher. D'après les renseignements que l'on a eus, hier soir, McCarthy n'était pas un employé de la compagnie.

TUE PAR UN TRAIN.

Le cadavre d'un soldat, C. Abernethy, 35 ans, du bataillon de dépôt, a été trouvé à la traversée de la rue Ottawa, sur la voie du Grand-Tronc, par un constable de cette compagnie. Il est évident qu'il a été frappé par un train qui venait de passer quelques minutes avant. Le corps a été envoyé à la morgue pour enquête.

DEPOSITION ANTE MORTEM.

On a pris la déposition ante mortem du constable Ernest Boucher, hier après-midi, car les médecins de l'hôpital Général, où il a été transporté, à la suite de l'agression dont il a été l'objet, la part d'un soldat, dans un café, craignent que des complications graves ne se déclarent. Il a le poumon gauche attaqué et on ne serait pas surpris du tout s'il mourait de ses blessures.

Il a désigné son agresseur comme étant un nommé Joseph Barbieri, un individu qui aurait déjà eu des démêlés avec la police. Celui-ci et son frère, Giovanni, ont été amenés au lit du blessé et l'agent a reconnu le premier comme son agresseur et l'autre comme ayant pris part à la mêlée.

Boucher était dans la salle publique quand le maître Martin est allé le visiter. Celui-ci a fait immédiatement transporter le blessé dans une chambre privée où le commissaire est allé le voir et lui a donné l'assurance que la ville pourvoirait aux besoins de sa famille.

Boucher jouit d'une force peu commune. Après avoir été ainsi poignardé, il réussit quand même à maîtriser Barbieri et il le conduisit à l'hôpital Général, où il s'affaissa, après avoir remis son prisonnier entre bonnes mains.

Les deux prévenus ont comparu devant le juge Lamont, hier après-midi, et celui-ci, après avoir entendu la preuve, a décidé qu'il y avait lieu à procès. Ils subiront leur examen volontaire aujourd'hui même.

Aux dires de quelques témoins oculaires, un caporal du nom de Joseph C. Marchand, entra avec sa sœur dans un café de la rue Ste-Catherine, près St-Denis. (C'est par erreur que nous avions dit St-Denis près Ste-Catherine). Après avoir mangé, ils allaient sortir du restaurant, lorsque Barbieri s'approchant du couple, lança une jeune fille. Juste à ce moment, le constable en train d'examiner volontaire aujourd'hui même.

Il vit la scène et avertit l'Italien de se conduire mieux. Celui-ci sauta sur le constable et ses amis vinrent à la rescousse.

L'agent Penticost, qui passait près de l'endroit fut averti par un passant qu'il se passait quelque chose d'anormal dans le café. Il en prit la garde et l'homme qui l'avait prévenu fut chargé d'avertir le poste de police voisin. La mêlée était générale dans le café quand l'escouade de policiers entra. Seul Joseph Barbieri put être fait prisonnier. Les autres Italiens purent s'enfuir, mais quelques heures plus tard Giovanni Barbieri fut arrêté dans un autre café par des détectives.

Deux hommes gisaient sur le carreau, l'un à l'arrière d'un camion, l'autre à l'avant du nom de René Reskin, dont la condition est critique. On espère les sauver tous les deux, mais l'un d'eux n'est peut-être pas de sauver Boucher.

AUX ASSISES.

La session de novembre de la Cour d'assises, qui a été remise à plus tard, à cause de l'épidémie de grippe, s'ouvrira lundi prochain, le 9 courant. Les deux prévenus causés à être entendus sont celles de Louis Racine, accusé d'homicide, et d'Emile Ouellette, accusé d'un acte infamant, dont le procès avait été commencé aux dernières sessions.

JOUEURS CONDAMNÉS.

Le juge Cusson a condamné Dimitrio Rondasanos à un mois de prison, hier, pour avoir tenu une maison de jeu au No 158 boulevard St-Laurent.

Nick Zapisin, 14 rue du Marché, devra passer 15 jours en prison pour une offense analogue.

Louis Damiens, un barbier, 2374, Ste-Catherine ouest, passera deux jours à l'ombre pour avoir tenu un livre de pari à sa place d'affaires.

DEUX ACCIDENTS

Wilfrid Brodeur, 28 ans, dont l'adresse est inconnue, a été transporté à l'hôpital Western hier, des suites de la "Canadian Car and Foundries", où il s'était pris la main dans un engrenage. Il fallut lui amputer quatre doigts et une partie de la main.

Thomas Flemming, 48 ans, 1361, avenue Greene, glissé sur le trottoir de la salle d'attente, à la gare Windsor, et s'est fracturé un coude. Il a été admis à l'hôpital Général. Son état n'est pas sérieux.

SECOURS SISMIQUE EN CHILI

(Service de la Presse Associée)

Santiago, Chili, 5. — Un tremblement de terre a secoué hier, toute la partie nord du Chili; il a causé des dommages considérables dans les villes de Copiapo, d'une population de 12,000 âmes et de Valparaiso, comptant 5,000 habitants. Ailleurs, les dommages sont légers.

Les derniers rapports annoncent que dix pour cent des édifices de Copiapo ont été détruits; plusieurs personnes ont perdu la vie et des milliers se trouvent sans abri.

OUTREMONT A L'APPUI DE MONTRÉAL

LA VILLE VOISINE ENTEND JOINDRE SES PROTESTATIONS A CELLES DE LA METROPOLE CONTRE LA CIE DU TELEPHONE.

Séance régulière du conseil municipal d'Outremont hier soir la présidence du maire Beaubien.

L'une des principales questions discutées a été l'augmentation des tarifs du téléphone. Outremont a décidé d'appuyer Montréal dans son opposition à cette mesure. L'ingénieur de la ville, M. Duchastel de Montrouge, expliqua qu'il s'est présenté dernièrement devant la Commission des chemins de fer pour s'opposer à cette augmentation. Il était accompagné en cette circonstance de l'expert de Montréal. Il faut cependant que la ville fasse aussi quelque chose dans ce sens et le secrétaire a été chargé de préparer un mémoire à cette fin.

La compagnie McArthur Irwin, qui vient d'installer une manufacture dans les limites de la ville, demande que l'on pose un égout rue Rockland, depuis la rue Ducharme jusqu'aux voies du Pacifique-Canadien. Sur recommandation de l'ingénieur de la ville, le conseil décide de construire l'égout en question et la compagnie s'engage à payer une taxe annuelle pendant 10 ans.

Le terme expiré, cet égout restera la propriété de la ville. L'entreprise ne coûtera que \$1,500 et sera de nature à favoriser une nouvelle industrie qui a l'intention de s'établir dans les limites de la ville. Lorsque la ville voudra se servir de ce tuyau, elle en aura parfaitement le droit comme il a été stipulé dans le contrat.

L'idée de l'ingénieur a été immédiatement adoptée par les échevins et les travaux vont commencer incessamment.

Sur proposition de l'échevin Goyer, il a été décidé de mettre des affiches sur les poteaux ou dans des endroits bien en vue dans le voisinage des écoles. Les automobiles seront priées d'aller plus lentement dans ces endroits où il y a souvent des enfants et où malheureusement trop d'accidents surviennent. Cette mesure est déjà en vigueur dans d'autres villes et a donné de bons résultats.

Au commencement de la séance, les échevins ont protesté contre un article paru dans un quotidien de Montréal, article dans lequel on cherche à noyer l'ingénieur de la ville. L'article est dû à un arrêt temporaire de la M. W. et P. Co. qui n'est pas du ressort de l'ingénieur. Lors de cet arrêt, on a d'ailleurs pris toutes les dispositions pour parer aux inconvénients et tout a été réparé en quelques temps.

Les échevins suivants assistaient à la séance: Robert Cook, J.-G. Picher, E.-W. Sayer, G.-D. Messier, L.-E. Gauthier, J.-L. Rolland, et M. E.-T. Simpson, secrétaire, et M. Duchastel de Montrouge, ingénieur de la ville.

Il y aura une autre séance du conseil le 18 courant.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

UN CONGRÈS A VALLEYFIELD

OUVERTURE OFFICIELLE, HIER, SOUS LA PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR Mgr EMARD.

Valleyfield, 5. — La Société d'Industrie laitière a tenu, hier, la séance d'ouverture officielle de son congrès, sous la présidence d'honneur de Mgr Emard. L'élite de la ville et du clergé de Valleyfield, les principaux représentants de la classe agricole, MM. Mercier et Caron, membres du gouvernement provincial, MM. Papineau et Robb, députés, et M. Parand étaient présents. Le Dr S.-W. Laroque, maire de Valleyfield, a souhaité la bienvenue aux congressistes.

M. Gustave Boyer, président de la Société, a fait l'historique de l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe et de la coopérative des Fromagers de Québec.

M. Caron, ministre de l'Agriculture, a dit de la Société d'Industrie laitière qu'elle est une institution véritablement progressive et nationale. Il est du devoir et de l'intérêt du gouvernement de l'encourager.

Le paysan a proclamé l'importance de la production laitière. Le cultivateur a valu le soldat dans la tranchée. Nos cultivateurs ont été admirables de travail et de persévérance. La preuve, c'est que la province est à la tête de la Confédération, pour la production, cette année. On évalue notre récolte à 2,000,000,000. C'est le grand signe de notre prospérité, car l'agriculture est la base de notre commerce et de l'industrie. L'industrie laitière s'est développée, en 1918, comme tout le reste. On évalue à \$50,000,000 nos produits laitiers de cette année.

M. Caron a parlé de l'Association des cultivateurs québécois. Il a exprimé l'opinion que les associations existantes suffisent. Toutefois, s'il est nécessaire de fonder une union des fermiers, il faut que tout le monde puisse en faire partie sans objection et que les chefs inspirent confiance, à tous les points de vue.

Mgr Emard et M. Mercier, ministre de la Colonisation, ont également porté la parole. La Société a fait, hier, l'élection de ses dignitaires pour l'exercice 1918-1919.

A L'ARBITRAGE

Lima, Pérou, 5. — Le congrès péruvien a virtuellement accepté de soumettre à l'arbitrage la question des taxes qui a fait l'objet d'une longue controverse entre le gouvernement et la Compagnie Internationale Petroleum.

Les arbitres seront nommés par le Pérou et la Grande-Bretagne. Il s'agit de quarante et un mille réclamations.

La Maison de Taylor

HOTEL MARTINIQUE

Broadway, 32e et 33e rues, New-York

Entrez direct au "Subway" de Broadway et au "Tub" de l'Hudson

A un bloc de la gare Pennsylvanie. Egalement à portée des lieux d'amusement, des grands magasins et du district des affaires.

Tarif: \$2.00 et plus par jour.

SPECIALITE

155 chambres agréables, avec salle de bain privée.

\$3.00 PAR JOUR

Les restaurants de l'Hôtel Martinique sont bien connus pour la qualité de leur cuisine et leurs prix raisonnables.

PRÉVEZ LA GRIPPE ESPAGNOLE

GUÉRISSEZ

Employez pour cela le remède logique

"TAR"

au Goudron (antiseptique pulvérisant des maigres respiratoires) à l'HUILE DE FOIE DE MORUE (adoucissant et reconstituant du pommé et de tout le système) et autres spécifiques des RHUMES, TOUX, BRONCHITES et AFFECTIONS PULMONAIRES.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUÉBEC, Can.

ACADEMIE CANADIENNE ROYALE DES ARTS

(Canadian Royal Academy of Arts)

Exposition de peinture, de sculpture et de dessins d'architecture, dans le LOCAL DE L'ASSOCIATION DES ARTS.

679 ouest RUE SHERBROOKE du 22 novembre au 21 décembre

Admission tous les jours, de 9 h. et demie du matin à 6 h. du soir, 25c. Lundi et jeudi soir, de 8 h. 10. Entrée libre, lundi et samedi, de 2 à 6 h. du soir. Jeudi de 3 h. et demie du matin à 6 h. du soir.

LOEW'S

PREMIERE SEMAINE D'ANNIVERSAIRE

CHARLIE CHAPLIN

Dans sa comédie d'un million de dollars

"SHOULDER ARMS"

ALICE BRADY

dans "THE ORCHESTRA OF ROSETTA"

Colonia Variety, danseurs — Cook et Lorenz — Les Mercantiles — Scott et Christy — Les Salsburgs.

Représentations continues: à 11 h. Après-midi, 10-15c; soirs, 15-25c; samedis, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

CITE DE MONTRÉAL

REGLEMENTS Nos 677, 678 ET 679

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs à lui conférés par la Charte de ladite Cité, a adopté, à une assemblée tenue le 2 décembre 1918, les règlements suivants:

(1) Règlement No 677 pour amender (a) le règlement No 629 qui pour titre "Règlement concernant la construction, les modifications, les réparations, l'entretien et l'usage des latrines dans la Cité de Montréal, et pour prévenir les accidents par le feu" et (b) le règlement No 436, intitulé "Règlement concernant l'alignement et le service des rues, ruelles et places publiques de la Cité de Montréal".

(2) Règlement No 678 pour amender le règlement No 206 relatif aux marchés, tel qu'amendé par le règlement No 641, et pour abroger ledit règlement No 641.

(3) Règlement No 679 concernant l'entretien et la manière de disposer des charognes, restes d'animaux, et des viandes corrompues ou mauvaises, et pour abroger les règlements Nos 254, 255 et 340.

Les parties intéressées peuvent obtenir tout renseignement voulu par rapport à ces règlements en s'adressant à:

RENE BAUSEY
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
de la Ville de Montréal, 3 décembre 1918.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1917-18

LACHINE — Du bureau de Poste, Service de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.

20 min. de 4.00 p.m. à 7.15 p.m.

20 min. de 7.15 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE — Service de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.

20 min. de 4.00 p.m. à 7.15 p.m.

20 min. de 7.15 p.m. à 12.00 minuit.

Tramway pour Henderson seulement, 12.00 a.m.

SAINT-VALENTIN ET SAINT-VINCENT — De Saint-Denis à Saint-Vincent — Service de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.

20 min. de 4.00 p.m. à 7.15 p.m.

20 min. de 7.15 p.m. à 12.00 minuit.

Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT DE PAUL A SAINT-DENIS — Service de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.

20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a

L'OCCUPATION

LES POILUS EN
PAYS TEUTON

A 10^{ème} ARMEE FRANÇAISE
TRAVERSE LA FRONTIERE ET
OCCUPE, SANS INCIDENT, LA
VALLEE DE LA SARRE — LA
POPULATION PLUS ETONNEE
QU'ABATTUE — UN BONJOUR
EN FRANÇAIS.

Avec l'armée française en Allemagne, 5. — La 10^{ème} armée française en route vers le Rhin et Mayence franchit la frontière allemande le 1870, occupant la vallée de la Sarre. L'avance en territoire teuton s'est accompagnée sans incident. Selon les apparences, elle se continuera en bon ordre et dans le calme.

La population des districts atteints semble plus étonnée qu'abattue. Les personnes qui viennent directement en contact avec les officiers et les soldats français montrent plus de politesse que de déplaisir. Les fonctionnaires impériaux encore en fonctions reçoivent les autorités militaires françaises avec froideur, mais sans rudesse.

Les événements historiques ne troublent apparemment pas le cours de la vie urbaine et rurale. Les femmes et les jeunes garçons font le labeurage. Les affaires se poursuivent activement dans des villes de 10,000 à 20,000 habitants comme Sarrelouis et Sarrebouck. Les rues sont remplies de personnes qui font leurs emplettes. Il y a un nombre extraordinaire d'enfants qui examinent les montres ou sont exhibés les jouets et les présents de Noël. La plupart des habitants ne font pas attention aux uniformes français. Quelques-uns jettent un sombre regard sur les troupes. D'autres les contemplent avec étonnement comme s'ils ne croyaient pas encore à la réalité de la situation. Les enfants accueillent cordialement les soldats français. Ils emploient presque aussi souvent le mot "bonjour" que le mot "guten tag". La plupart ont appris la signification du mot "sou", et exploitent innocemment leur science.

Jusqu'ici, les troupes du général Mangin n'ont rencontré qu'une légère résistance passive de la part des fonctionnaires allemands. Le peuple se montre non seulement docile, mais parfois chalemment hospitalier. Tous les habitants sont désireux de commercer avec les troupes françaises. La principale préoccupation dans cette région semble se rattacher à la situation économique et à la possibilité de maintenir les relations d'affaires avec la population d'outre-Rhin et l'Alsace-Lorraine.

La plus grande surprise qu'ont éprouvée les officiers français c'est de rencontrer à Sarrelouis tant de souvenirs du régime français, du temps de Louis XIV au Premier Empire. Le premier à entrer à l'hôtel de ville s'est arrêté à la porte de la salle de réception, se demandant s'il rêvait. Les murs sont tendus de la plus belle tapisserie française. Tout l'ameublement de la pièce est le plus pur style Louis XIV. Sur la cheminée, il y a une grande gravure du maréchal Ney qui est natif de Sarrelouis. Sur la gravure sont inscrits les noms de plus de 200 habitants de Sarrelouis qui ont été officiers dans l'armée française, du rang de lieutenant à celui de maréchal. Plusieurs familles de Sarrelouis parlent encore français. L'aspect général de la ville est français. La réception polie faite aux officiers de l'armée d'occupation est un souvenir de la culture française.

ALLEMAGNE

RIEN POUR
LA PRESSE

L'ANCIEN KAISER NE VEUT PAS
FAIRE MAINTENANT DE
DECLARATIONS AUX JOURNA-
LISTES: IL ATTEND QUE LES
ACCUSATIONS LANCEES CONTRE
LUI SOIENT FORMULEES
— COMME TOUT LE MONDE.

Amerongen, Hollande, 5. — Le correspondant de la Presse associée qui s'est rendu de nouveau au château du comte von Bentick, mardi, a reçu du kaiser le message suivant: "Je suis maintenant un simple particulier, et pendant que je suis en Hollande je ne puis faire de déclaration pour les journaux."

Le général allemand, ancien gouverneur de Metz, qui sert d'ordonnance à Guillaume, a apporté directement le message de la part de l'ancien empereur qui n'était pas opposé à faire de déclaration publique, lundi soir, mais a changé d'idée, le lendemain. Le kaiser a ajouté: "Vous devez comprendre pleinement ma position. Je suis menacé de tous côtés par des accusations auxquelles je devrais faire face, si elles sont portées. Pour faire des déclarations, je dois donc attendre que les accusations aient été formulées."

Je dois aussi une certaine loyauté au gouvernement allemand actuel, et ne puis faire de déclaration qui compromette les autres."

Le correspondant a prié le général de demander à l'ancien empereur s'il confirme l'assertion du kronprinz touchant le télégramme à Kruger. Le général a rapporté la réponse suivante:

"Le kronprinz relate les faits avec une exactitude absolue. On m'a présenté le télégramme déjà rédigé, pour que j'y apposasse ma signature."

"J'ai refusé de signer pendant trois jours, mais finalement je l'ai fait, sous la pression des diplomates allemands et de mes conseillers politiques qui ont donné plusieurs raisons pour justifier l'envoi de la dépêche. Naturellement, comme je l'ai signée, j'en prends la pleine responsabilité."

L'empereur et l'impératrice mènent une vie très paisible. Leur table est des plus simples. Ils se sont soumis aux règlements qui établissent le rationnement pour le pain, le beurre et les autres aliments, tout comme les campagnards. Parfois, ils se promènent dans les bois du voisinage. Mais récemment, temps a été si pluvieux qu'il leur a été presque impossible de sortir, sauf pour une promenade en voiture.

PROCLAMATION DU KRONPRINZ
Copenhague, 5. — Le *Tages Rundschau*, de Berlin, a publié hier, la proclamation dans laquelle le kronprinz annonce que la renonciation du kaiser l'a forcé à abandonner son commandement et dans laquelle il remercie ses troupes de leur héroïsme et de leur esprit de sacrifice. Dans cette proclamation, Frédéric-Guillaume, qui est interné dans l'île hollandaise de Wieringen, dit: "Mon groupe d'armées n'a pas été vaincu par les armes. La faim et un extrême besoin nous ont battus. Nous pouvons quitter le sol de France, fiers et la tête haute. Votre blason, votre honneur de soldats est immaculé."

"Profondément touché, je me sépare de vous. Je m'incline devant vos grands exploits, exploits que l'histoire transmettra aux générations futures en caractères indélébiles. Soyez fidèles à vos chefs, comme auparavant. Que Dieu soit avec vous et avec la patrie."

HINDENBURG A SES TROUPES
Amsterdam, 5. — Le *Tages Zeitung*, de Berlin, a publié, lundi, la proclamation suivante du feld-mar-

schal von Hindenburg à ses troupes: "Le travail préliminaire pour l'établissement de grande envergure sur les terres est en cours. Il sera poussé aussi rapidement que le manque de charbon et de matériaux de construction le permettra. Les soldats de retour recevront d'abord les remerciements du pays, pour leur lutte de plus de 4 ans dans 1,000 combats dans lesquels ils n'ont pas connu la défaite."

"Des centaines de milliers de maisons seront érigées sur des terrains acquis à bon marché, au moyen de fonds publics prêtés à petit intérêt aux fermiers, aux jardiniers et aux ouvriers de la campagne. Des maisons seront construites pour les ouvriers, les employés et les fonctionnaires qui ont des positions sédentaires. Elles leur seront remises moyennant le paiement d'une partie modérée du coût de construction. Patientez un peu. Aidez la patrie blessée, à ses heures les plus difficiles. Sauvez-la de nouveau par une virile discipline allemande et par l'ordre, et assurez ainsi votre avenir et votre bonheur."

Suivant la *Kreuz Zeitung*, de Berlin, le prince Henri de Prusse a adressé le message suivant aux membres de sa famille: "J'ai été forcé de reconnaître l'abdication du kaiser, et donnerai mon appui à la politique qui tend à l'ordre et au gouvernement constitutionnel. D'autre part, je me considère comme attaché au roi, jusqu'à la fin de mes jours, et je ferai tout pour lui épargner tout malheur, et reconnaitrai en lui l'unique chef de la famille."

ATTAQUE CONTRE EBERT

Berlin, 5. — M. Karl Liebknecht et ses partisans du groupe des socialistes radicaux ont lancé une vigoureuse campagne contre le premier ministre Ebert qu'ils accusent d'avoir introduit en Allemagne, la révolution en permettant au capitalisme, représenté par M. Wilson, de maintenir l'ordre et de faire l'approvisionnement des vivres. L'organe des Bolcheviki, "Le Drapeau Rouge", dit: "C'est du trinquage contre la révolution. Toute tentative d'envoi de vivres en Allemagne est contraire aux buts des Bolcheviki parce que c'est l'acte du capitalisme."

L'article demande la démission des fonctionnaires et le choix par les soldats de leurs propres chefs. Leur programme comporte la destruction du capitalisme, la repudiation des emprunts de guerre et la socialisation des affaires. Les entrevues tout voir que l'on opine que le gouvernement ne fait pas preuve d'assez de détermination dans les circonstances.

Il y a une similitude entre la situation ici et celle de Pétersbourg en 1917. Aux deux endroits, le gouvernement est inspiré par de bons motifs. Les ministres disent de beaux discours mais ce sont les Bolcheviki et leurs partisans recrutés parmi les armées, les bandes, les bourgeois et les socialistes conservateurs sont sans défense.

Les optimistes disent que les Allemands ne sont pas des Russes. Ils admettent cependant que leur ténacité a fort déçu depuis les récents revers.

LE CONSEIL PRIVÉ
EN DÉCIDERA

C'EST CE TRIBUNAL QUI DÉLIBÉRERA LA FRONTIERE ENTRE L'UNGAVA ET LA PARTIE DU TERRITOIRE APPARTENANT A TERRE-NEUVE.

Ottawa, 5. — La détermination de la frontière de l'ungava qui fait maintenant partie de l'ouest de la section du Labrador qui appartient à Terre-Neuve sera référée à un comité légal du conseil privé impérial au commencement de l'année prochaine. Depuis l'annexion de l'ungava au Québec (1901) le gouvernement s'est montré anxieux de voir son territoire délimité. Plusieurs incidents sont survenus qui réclamaient une décision favorable. Il y a eu conflit entre les gouvernements canadien et terre-neuvien quand un officier des douanes proposa de percevoir les taxes à Port Burwell que l'on dit en terre canadienne. Des différends se sont encore élevés lorsque Terre-Neuve voulut concéder des terres à Hamilton.

Il y a eu des négociations entre la législature, le gouvernement fédéral et Terre-Neuve relativement à l'inscription de la cause au conseil privé. Québec proposa que tous les arrêtés ministériels connexes soient envoyés devant le tribunal, mais de son côté Terre-Neuve prétendait qu'aucune de ces décisions ne pouvait servir au dossier. Des copies de certains ordres furent envoyées au Canada au gouvernement de la colonie. Les pourparlers, finalement, ont été interrompus.

Québec exige que la question soit réglée au plus vite et si la décision de Terre-Neuve n'est pas favorable, il en appellera au conseil privé. La frontière sud et ouest de Terre-Neuve est au 54^{ème} degré de longitude et au 52^{ème} de latitude. De ce point, selon les prétentions de Terre-Neuve, la limite se dirige vers le nord, ce qui lui donnerait une bande de la côte jusqu'au détroit d'Hudson. Mais les gouvernements fédéral et de Québec opinent que la limite se termine plus au sud.

Les documents à cette fin remontent jusqu'en 1763. Ce fut la première fois que cette question des frontières fut traitée.

UNE NOUVELLE VERSION

(Service de la Presse associée)
Londres, 5. — Une dépêche de l'Exchange Telegraph d'Amsterdam, dit que les journaux de Kiev relatent la narration du meurtre de toute la famille des Romanof par les Bolcheviki, narration faite par un serviteur de l'ex-impératrice. Selon ce récit la famille royale fut forcée de vivre de longues semaines dans une pièce simple d'un couvent d'Ikaterinbourg. Des gardes bolcheviki les insultaient. Le 17 juillet la famille fut retirée de la cave, collée au mur et fusillée. Les bourreaux déferèrent à la demande du tsar: son épouse qui était très malade obtint de mourir dans ses bras. La grande-duchesse Tatiana ne fut que blessée par les coups de feu; on l'acheva à coups de crosse de fusils. Tous les cadavres furent brûlés dans la banlieue d'Ikaterinbourg.

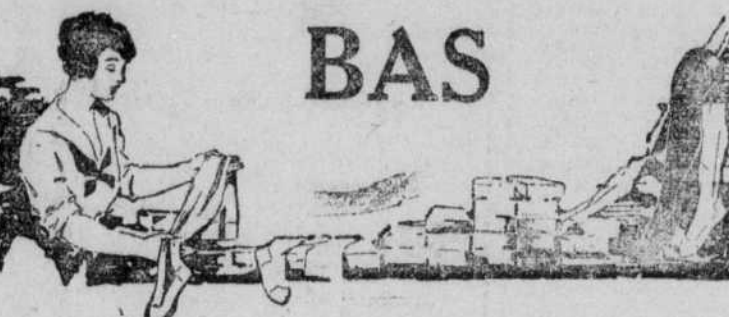
VENTE DE PROGRES

POUR CADEAU

KIMONOS LONGS, en soie japonaise, pour dames, collet, poches et poignets garnis en soie de fantaisie, brodés à la main, en bleu ciel, rose, vieux rose, héliotrope et cardinal. Rég. 13.95
15.00, pour... **Au premier.**

POUR CADEAU

PYJAMAS faits de madras ou mercerisé, jolis dessins à rayures de couleurs, pour hommes: grandeurs 34 à 46. Prix **2.50 3.00 ET 5.00**
Au rez-de-chaussée.



BAS

Bas en cachemire brun, uni ou par côtes, pour dames: pointures 8 1/2 à 10. Prix de... 1.50 à 2.00.
Bas en cachemire pure laine pour enfants, côtes 1-1, en blanc, tan, rouge et bleu pâle. Prix 60, 70, 80, 90 et... 1.00.
Bas en cachemire uni pour dames, en noir seulement, marques Penman. Prix 75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00.
Bas en cachemire blanc uni pour dames, pointures 8 1/2 à 10. Prix 1.25, 1.50, 1.75, 2.00 et... 2.25.
Bas cachemire et soie, à deux tons, noir et vert avec fond noir; pointures 8 1/2 à 10. Prix... 1.39.
Bas "Golf" pour hommes et garçons, en noir et le haut blanc; pointures 8 1/2 à 10. Prix... 2.25.
Bas de laine blanches, tricot uni, pour dames, pointures 8 1/2 à 10. Prix... 1.50.

SPECIAL

No 1 Bas en cachemire, à côtes fines, en blanc, pour enfants, pointures 6 1/2, 8, 9, 10, 11, 12. Rég. 25, 35 et 50 pour... **.19**
No 2 Demi-bas en cachemire pure laine pour enfants, en noir seulement, pointures 4, 4 1/2 et 5. Rég. 25 et 35 pour... **.11**
No 3 Bas en coton, à côtes fines et larges, pour dames et enfants, pointures 7 à 10. Régulier 59 pour... **.47**
No 4 Chaussettes de nuit pour enfants, faites en jersey. Rég. 35 pour... **.19**
No 5 Bottes ou chaussettes de fantaisie pour bébés, en blanc seulement, pointures 8, 9, 10, 11, 12. Rég. 35 pour... **.39**
No 6 Bas en coton ouaté noir, à côtes fines, pour enfants, pointures 8 1/2 à 10. Rég. 35 pour... **.49**
No 7 Bas en fil de Lisle et coton uni, pour dames, en blanc et bleu pâle. Rég. 25 et 35 pour... **.19**
No 8 Bas en cachemire noir uni, pour dames, pointures de 8 1/2 à 10. Rég. 35 pour... **.39**
Au rez-de-chaussée.

Bottines à patins, à prix réduits

Bottines à patins, pour hommes, cuir noir; quelques-unes avec supports pour cheville à l'intérieur, pointures échantillons seulement: 6 1/2, 7, 7 1/2, 8, 8 1/2, 9, 9 1/2, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2, 12. Valant jusqu'à 6.00 la paire, pour **2.95**
Bottines à patin pour garçons, dernière invention, avec bout dur, pointures 3 et 4. Rég. jusqu'à 5.00 la paire, pour **2.45**
Bottines à patin pour dames, pointures 3 1/2, 4, 4 1/2, faites avec tige haute ou basse, noir uni ou avec garnitures de fantaisie, envers lainées. Val. jusqu'à 7.00, pour vendredi **2.95**

SPECIAL

Tant qu'il y en aura
200 paires de claques tempête pour fillettes, en jersey, ou forme ordinaire. Valeur de .65 à 1.00. Tant qu'il y en aura, pour... **.49**

Au troisième

Baguettes en bois, fini chêne ou acajou, 4 pieds de longueur par 3/4 de pouce, avec boules et supports, pour... **.15**
Baguettes doubles en cuivre, marque Kirsat, bout rond, s'allongeant de 28 à 58 pouces. Valant 1.00. Très spécial... **.39**
Stores pour fenêtres, toile beige avec entre-deux, 37 par 80 pouces. Très spécial... **1.25**
Madras pour draperies ou rideaux, couleur rose, brun ou rouge, 48 pouces de largeur. Valeur très spéciale, 1.39 régulier 1.75, pour... **1.39**
—Au deuxième.

Rayon des jouets

200 poupées bien habillées, assortiment de grandeurs. Valant jusqu'à 1.00, pour... **.49**
Nous avons tout ce qu'il faut pour garnir votre arbre de Noël.
—Au deuxième.

Service d'optique
Un lorgnon ou lunette fait un cadeau bien apprécié.
—Au premier.

EPICERIE

LICENCE DU CONTROLEUR DES VIVRES DU CANADA, No 8-678.
Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 19 heures. Appelles Est 5009.

SPECIALS PAR TELEPHONE DE 6 A 10 HEURES P.M.
3 boîtes pour... **.25**
3 boîtes pour... **.14**
5 lbs pour... **.69**
Avec commande d'épicerie.

SPECIALS POUR VENDREDI
Farine Ogilvie, sac de 7 lbs. Rég. **.43**
Pois à soupe, garantis cuisants. Rég. **.25**
Savon Comfort, le morceau... **.06 1/2**
6 morceaux à chaque client.
Avec commande d'épicerie.
Meilleur sucre granulé, quantité limitée, la livre pour... **.11 1/2**
Avec commande d'épicerie.
Meilleur beurre de crémérie des Cantons de l'Est, la livre... **.56**

Confitures aux fraises ou framboises, purées, marques Wascott, jarre de 1 livre pour... **.33**
Gelée aux pommes sauvages ou gadelles rouges, marque E. D. Smith, grande jarre... **.35**
Ecorces de fruits confites, la lb... **.62**
Meilleur raisin épluché, paq... **.14**
Meilleur raisin sans noyaux, paq... **.15**
Coriandre nettoyée de Californie, paq... **.29**
Figues de table, jarre... **.20, 43 et 55**
Dattes Royal Excelior, paq... **.27**
Cerises rouges au marasquin, bout... **.25**
Cerises vertes au marasquin, la bouteille... **.25 et 50**
Noix Almond confites, lb... **.35**
Tossacques pour gâteaux, saveurs assorties, 3 bouteilles... **.28**
Gélatine de table de tout grade, 3 paq... **.38**
Bûches à pâtisserie, boîte 1/2 lb pour... **.15**
Bûches pour vaillies, boîte 1/2 lb pour... **.15**
Pêches blanches, 2 lbs pour... **.29**
Pois jaunes pour bouillir, 5 lbs pour... **.31**
Orge mondée (barley), 5 lbs pour... **.25**
Moulin d'avoine blanche roulée, 5 livres pour... **.35**
Sel de table, sac... **.06**
Poudre blanche, la livre... **.40**

THES ET CAPES
Meilleur thé noir à déjeuner, lb... **.52**
Café Maracibo, moulu ou en fèves, lb... **.29**
Thé du Japon, la livre... **.60**
Au sous-sol.

ETOFFES

VELVETINE CHIFFON, 23 poudres de largeur, surface brillante fini chiffon, tissu serré, grand assortiment de couleurs, aussi noir. Rég. 1.00 la verge, pour... **.75**
VELVETINE NOIR, 36 poudres de largeur, le tissu idéal pour costumes et robes, qualité garantie, tissu serré, teinte "Worsted" solide. Rég. 3.50 la verge, vendredi pour... **2.98**
SATIN FERMETURE NOIR, 5 poudres de largeur, surface brillante, finie satin, bonne qualité pour doublures de manteaux de dames, etc., etc. Rég. 1.25 la verge, pour... **.79**
RATINE bleu marine, brun, gris acier, mox, bon tissu chaud pour manteaux d'hiver, 34 poudres de largeur. Rég. 2.95 la verge, pour... **2.95**
TRES SPECIAL
VELOURS corail noir, 27 poudres de largeur, tissu serré de bonne qualité durable pour vêtements de fillettes et garçons. Rég. 2.25 la verge, pour... **.49**
Au rez-de-chaussée.

Robes de chambre pour hommes

ROBES DE CHAMBRE pour hommes, nouveaux modèles; en drap, fantaisie. Prix: **7.00 et 8.00**
En molleton fantaisie. Prix **10.00**
En molleton de laine. Prix **15.00 20.00**
En soie brochée. Prix **35.00**
SPECIAL DE 9 A 10 H. A.M.
COUTURE D'HIVER, bouffantes pour garçons de 12 à 16 ans, en tweed mélange gris ou brun. Valeur de 2.50 à 2.75 pour **1.79**

Tissus lavables

ORGANDI BLANC, superbe tissu pour poignets, collets, etc, 36 pouces de largeur. Valant jusqu'à .90, pour... **.29**
MULLE de couleur pour sous-vêtements, en bleu pâle, mauve, nuances les plus en demande. Valant .50, pour... **.34**
CHALY DE COTON, 27 poudres de largeur, bon tissu, jolis dessins et couleurs pour kimonos, robes, aussi très en demande pour couverture d'édredon. Valeur de .40. Très spécial... **.29**
—Au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

Donnez votre commande ce soir, de 6 à 10 p. m. Appelez Est 5009. Nous pouvons vous offrir maintenant nos fameux beignes. Régulier 20 la douzaine, pour jeudi soir seulement, **.33**
2 douzaines, pour... **.30**
Beignes riches, la douzaine... **.40**
Beignes belges, la douzaine... **.40**
—Au rez-de-chaussée.

Centres de table

En dentelle fine, riffs et Battenberg, grandeurs et qualités assorties; Va. de 25 à 50. **.07 1/2**
Pas de commande par poste ou téléphone.
Au rez-de-chaussée.

Messieurs!

Le paletot d'hiver le plus élégant, le plus habillé pour toutes circonstances

est un

Paletot à Col de Fourrure

Il n'y a pas de comparaison entre la satisfaction que vous procurera l'un de nos nouveaux paletots en drap importé d'excellente qualité, garnis d'un chaud col en loutre, phoque, castor ou mouton de Perse, et celle que vous auriez d'un paletot ordinaire. Car, si le coût du premier est un peu plus élevé, la durée en est double et même triple.

Tous nos pardessus à col de fourrure répondent aux exigences du meilleur goût; ils fourniront en outre un bon service et un long usage; coupe parfaite et fini soigné.

Prix Exceptionnellement Bas

Chas Desjardins & Co
Limitée

130 SAINT-DENIS

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président.

Eug. Dupuis, Vice-Président.

A. J. Dugal, Directeur-Général.